

Notre projet pour Amboise

Amboise est une terre d'équilibre. Nichée au cœur de la Touraine où il fait bon vivre, au bord de cette Loire qui s'allonge au pied du château, au milieu du jardin de la France. La ville incite au songe. On dit sages les riverains ligériens aux doux paysages. Amboise est fière aussi d'un passé glorieux qui la vit majeure, renommée, accueillant reines et rois, conviant un génie italien en résidence, élisant le père de notre constitution.

Ainsi, entre pierres et fleuve, entre histoire et nature, la ville se vit d'abord par son patrimoine. Pourtant, ses habitants ne sont pas les sujets d'un musée de cire. Fière de son passé, Amboise doit aussi l'être de son avenir. Cité dynamique, animée, ville de création culturelle, aux multiples services, Amboise est aussi ouverte sur l'extérieur ; elle pense à l'emploi, à la formation, à la solidarité, aux relations privilégiées entre les générations, à la santé, au logement.

Le travail d'une équipe municipale, c'est de toujours veiller à cet équilibre, à cet intérêt général, au partage des ambitions pour la ville. Et cela commence par une politique urbaine équilibrée à l'échelle de la commune, qui intègre fortement la notion de mixité, de brassage. Dans une ville de taille moyenne, ce sont aussi des services publics pour tous judicieusement implantés, des transports adaptés pour chacun et l'attention permanente aux besoins des habitants. C'est aussi mener une prévention efficace contre les insécurités de toutes natures, y compris naturelles, technologiques et sociales.

Ce travail, c'est aussi mener une politique qui permette à chacun de trouver sa place dans la ville, depuis les jeunes enfants jusqu'aux personnes hébergées en maisons de retraite, c'est soutenir les associations comme autant de creusets d'une citoyenneté active, au-delà même des services rendus à la collectivité et donc à l'ensemble des amboisiennes et des amboisiens.

Et puis, une fois définis le cadre de vie, l'équilibre de la commune, les possibilités de transports et les services, une équipe doit aussi proposer l'animation de la ville. Une animation de qualité, qu'elle soit culturelle, commerciale, sportive ... car la ville est vivante !

Depuis 7 ans, notre équipe a œuvré dans ce sens, avec pour références nos engagements de 2001. Aujourd'hui, ce document est l'occasion de prendre le temps, de faire le point sur ce que nous avons fait, d'exposer ce que nous ferons demain pour Amboise, pour vous, avec vous.

Notre projet pour Amboise / Sommaire

Patrimoine, environnement, cadre de vie	p. 3
<i>L'eau : p.4 / Les paysages : p. 4 / Le patrimoine bâti / p.5 / La gestion des déchets : p. 7 / Les gestes citoyens : p. 7 / L'Agenda 21 : p. 8 / Le mobilier urbain : p. 8 / L'urbanisme, les équilibres du territoire : p. 9 / Le grand projet de la Verrerie : p. 10 / Les transports : p. 11</i>	
La sécurité au quotidien	p. 12
<i>La présence humaine : p. 12 / Les équipements de sécurité : p. 13</i>	
Se déplacer, circuler, stationner	p. 15
<i>Les chantiers de voirie : p. 15 / Le stationnement : p. 18</i>	
Amboise bouge !	p. 19
<i>La renaissance de la culture : p. 19 / Considérer les jeunes : p. 22 / Des moyens pour les enfants : p. 23 / La place des jeunes : p. 25 / L'animation : p. 26 / Le sport : p. 26 / Les structures sportives : p. 27 / Les animations sportives : p. 28 / Les associations sportives : p. 29 / L'économie, le commerce, le tourisme : p. 30 / Les créateurs d'entreprises : p. 32 / Les marchés et brocantes : p. 32 / La viticulture : p. 33 / Le tourisme : p. 33 / Les manifestations patriotiques : p. 35</i>	
Une attention permanente aux plus fragiles	p. 36
<i>Le logement : p. 37 / L'aide sociale : p. 38 / Le centre social pour tous les habitants : p. 39 / L'aide aux personnes âgées aux personnes handicapées : p. 39 / La santé : p. 41 / L'insertion professionnelle et l'emploi : p. 42 / La Mission Locale : p. 42 / Les autres structures pour l'emploi : p. 43 / La politique de la ville : p. 43</i>	
La volonté de maintenir et développer les services au public	p. 45
<i>L'hôpital : p. 46 / Les services municipaux : p. 47 / Le cimetière : p. 48 / La Poste : p. 48</i>	
S'ouvrir aux autres	p. 49
<i>La relance des jumelages : p. 49 / L'accueil culturel : p. 50 / Notre ambition, notre projet pour l'intercommunalité : p. 50</i>	
Des outils pour mener à bien notre politique	p. 57
<i>Le personnel : p. 57 / La maîtrise budgétaire : p. 58 / Les ressources : p. 59</i>	
Le souci de l'information, de la transparence	p. 60
<i>Les bulletins d'information : p. 60 / Les guides, les plaquettes : p. 60 / Le site internet : p. 61 / Les travaux : p. 61 / Le soutien à la radio locale : p. 61</i>	
Amboise aujourd'hui et demain	p. 62
<i>Un travail qui s'inscrit dans le temps : p. 62 / La volonté d'être utiles et efficaces : p. 62 / Un travail partagé : p. 63 / En équipe et en confiance : p. 63</i>	

Patrimoine, environnement, cadre de vie



Amboise, perle du Val de Loire, brille jour et nuit, par son patrimoine historique, culturel, naturel. A se promener dans les rues de la ville en plein été, on sent battre le cœur d'une cité au caractère trempé dans l'encre de l'histoire, ancrée dans un passé qui remonte tellement au-delà du temps d'une vie. Une ville choisie par les rois, une cité sur laquelle figurent les traces qu'ont laissées François 1^{er}, Léonard de Vinci, Charles VII, Choiseul ... A regarder les couleurs automnales des arbres se mirer dans la Loire, on comprend aussi que nous soyons aussi nombreux à aimer Amboise. Ces maisons anciennes, ces pierres, ce tuffeau, cette lumière sont des bijoux. Et puis, le patrimoine industriel qui s'étend, pour l'essentiel, sur la rive droite, démontre aussi la capacité d'Amboise à travailler pour se bâtir un présent et un avenir.

Ce patrimoine d'exception est une chance pour la ville, mais c'est aussi un poids, une contrainte pour qui veut construire et développer. Nous entendons accompagner ce patrimoine à la fois à travers la dimension bâtie, via le tourisme qui se développe, mais aussi en matière d'aménagement, d'espaces verts, de fleurissement.

Respecter le patrimoine et l'environnement, ce fut travailler sur un plan global d'aménagement de l'Ile d'Or, mais aussi reboiser la Moutonnerie (nous y avons planté 10 000 arbres ces dernières années). C'est continuer demain à conforter ces lieux dans leurs fonctions de poumons verts et de sites de promenade privilégiés pour les Amboisiens. C'est y implanter des espaces de loisirs adaptés (jeux pour enfants, parcours d'orientation).

La Loire à vélo participe aussi de cette logique. Tourisme en mode doux, découverte de la nature et du patrimoine. Amboise accueillera le tracé dans quelques mois. Nous nous sommes battus pour que ce tracé longe la Loire en venant de Tours (rive gauche) afin que les touristes découvrent la ville au bord de l'eau, le château depuis son pied, et accèdent au centre-ville. Le tracé initialement proposé par le département emmenait les vélos sur les hauts d'Amboise, puis via la cité scolaire, les faisait redescendre du plateau en pleine circulation. Val d'Amboise et le Pays Loire Touraine vont accompagner la Loire à vélo avec la création de boucles complémentaires qui permettront de découvrir les communes environnantes, grâce à des tracés dédiés.

L'eau

Respecter l'environnement, c'est aussi porter une attention particulière à l'eau. La Loire est sauvage, belle et rebelle, dit-on. Elle est aussi fragile et son aménagement, sa navigation doivent se faire en tenant compte de cette dimension patrimoniale. Les kayaks qui permettent de la découvrir l'été sont un moyen intéressant de marier tourisme, environnement et patrimoine. Le développement, demain, d'une navigation raisonnée, à partir de l'embarcadère construit au pied du château, permettra de compléter cette approche. Nous souhaitons accompagner la mise sur l'eau du bateau de l'association Millièr Raboton, qui effectuerait des allers-retours entre Amboise et Montlouis. Il nous faut continuer à intégrer le label Unesco à nos démarches pour le territoire et rendre la Loire toujours plus prégnante.

Mais l'eau, c'est aussi un risque et une richesse du quotidien. Un risque parce que nous avons connu des inondations importantes. Des événements qui peuvent se reproduire, malgré l'aménagement de la Loire en amont, malgré les digues. Nous avons à être vigilants sur les dispositifs de sécurité. Cela s'est traduit par la création d'un Dicrim (Document d'information communale sur les risques majeurs), envoyé dans tous les foyers en 2004. Amboise est aussi en partie bâtie dans la vallée de l'Amasse. Cet affluent de la Loire, qui prend sa source dans le Loir-et-Cher voisin, doit aussi être observé de près, notamment parce qu'il passe sous la ville avant de se jeter dans la Loire. Une étude de l'Amasse souterraine, que nous avons conduite en 2004, nous a ainsi permis de découvrir le très mauvais état de cette partie du cours d'eau, d'informer les propriétaires dont les habitations sont posées au bord et d'engager d'importants travaux de réfection des « pelles » de l'Amasse et du vannage de Château Gaillard. Il faut continuer à veiller au bon entretien de la rivière, en lien avec les communes en amont et les propriétaires privés. La Ville d'Amboise a ainsi mis à disposition du syndicat de l'Amasse un technicien de rivière à temps partiel.

L'eau est aussi une richesse primordiale. Demain, elle sera essentielle. Nous devons donc veiller à son approvisionnement. Ces dernières années, Val d'Amboise a ainsi remis en état les stations d'assainissement d'Amboise, dont certaines étaient particulièrement dégradées. L'eau est aussi un élément à prendre en compte dans les aménagements, à la fois en matière d'économie de consommation dans les nouveaux bâtiments et quant aux ruissellements. C'est ainsi que de nombreux bassins de rétention ont été creusés ces dernières années, lors de l'aménagement de lotissements, ou encore au sud de la ville, à proximité du site Météor.

Nous avons, pour la première fois, bâti un budget communal de l'eau, distinct du budget de la Ville. Ont été réalisés ces dernières années une étude sur le réseau de distribution de l'eau (vieillessement des tuyaux), des changements de systèmes de pompage (permettant des économies sur les ressources) ainsi que la remise aux normes des bornes incendie.

L'eau est une préoccupation permanente : nous restaurerons le dispositif de batardeaux anti-crues de la Loire, nous définirons un programme pluriannuel de travaux pour le réseau d'eau potable, nous réviserons le schéma d'assainissement intercommunal et nous soutiendrons les actions du syndicat d'entretien de l'Amasse.

Les paysages

Lorsque l'on regarde Amboise, on est frappé par la « carte postale » qui s'offre à nous, depuis de nombreux endroits. Nous savons alors que le travail de la Ville consiste pour l'essentiel à aménager avec goût. Ainsi passer du parking du château jusqu'à la place Michel Debré impliquait de longer l'ancien garage de la rue du Général Foy, ses amas de tôles, de verre et d'herbes folles. Nous avons choisi de modifier complètement l'esthétique du bâtiment, mais aussi de réformer la voirie, avec un pavage qui renforce la dimension historique du centre ville, marié à un enrobé adapté à l'utilisation moderne. A cela s'ajoute un petit square, qui apporte une teinte de vert dans ce site. Le parcours devient plus agréable et plus beau.

Les paysages, ce sont aussi les plantes, les fleurs, la couleur au naturel toute l'année. Les choix récemment faits par Amboise en matière de fleurissement ont permis à la Ville de décrocher une deuxième fleur, qui vient saluer les efforts des services. Un plan pluriannuel a permis de valoriser les entrées de Ville, mais aussi de structurer le fleurissement par des aménagements de pierre et de bois : c'est le cas sur la partie sud du pont Leclerc, sur le parking du château, au pied du quartier de la Verrerie ... C'est aussi le cas de la tonnelle du quai Charles Guinot, installée et fleurie par la Ville, améliorée par l'installation de Fernand Martin Dumagny et Martine Le Coz.

Et puis au-delà des fleurs qui changent avec les saisons, nous avons fait le choix de planter davantage de vivaces, qui donnent un vrai caractère à la Ville d'Amboise, en renforçant la beauté de son patrimoine historique. Nombreux sont aussi les habitants qui cherchent à embellir leur environnement proche, en fleurissant leur jardin ou leur balcon, parfois même les abords de leur habitation ; nous accompagnons ces efforts par la mise en place d'un concours annuel, depuis 2006.

Autre travail de fond, mené aux côtés du château d'Amboise : les plaines qui entourent ce site historique. Leur fauchage, leur remise en état donnent une autre perspective, elles magnifient le château, qu'on le voie depuis la rive droite ou du pied de la rue Saint-Denis.

Nous poursuivrons l'opération de restauration des façades pour une ville plus belle. Nous travaillerons à la mise en valeur du plateau des Châteliers et du coteau de la rue Léonard Perrault. Nous faciliterons l'accès à la Moutonnerie, via les différents quartiers de la ville, par un réseau de circulation douce.

Parce que les amboisiens sont très attachés à la beauté de leur environnement, nous poursuivrons demain ces efforts pour la mise en valeur de la ville, vers l'obtention d'une troisième fleur. Cela passera par un plan de structuration de nouveaux espaces, par la mise en terre de nouveaux vivaces et par des nouveautés chaque année.

Le patrimoine bâti

Le bâtiment, dans sa construction, sa rénovation, sa restructuration, coûte cher. Les bâtiments historiques, classés, anciens, coûtent très cher ! Pour cette raison, ils sont parfois laissés à l'abandon. C'était le cas à Amboise. Nous avons donc choisi de prendre cette question à bras-le-corps sur plusieurs dossiers.

Ce fut le cas de l'ancien garage de la rue du Général Foy, bâtiment historique classé ancien, qui a conservé son architecture initiale, tout en bénéficiant d'une vraie cure de jouvence qui permettra, demain, une utilisation dans de bonnes conditions. Nous allons ensuite refaire la façade de ce bâtiment. Grâce à un partenariat privé (mécénat d'entreprise), nous avons aussi pu remettre en état l'horloge de la rue Nationale.

Gros dossier, enfoui sous un carton d'autres projets : l'église Saint-Florentin. Elle fut l'église principale de la Ville, avant que la commune de Saint-Denis Hors fusionne avec Amboise et que la collégiale Saint-Denis ait cette fonction. Cette église est fermée pour des raisons de sécurité car les voûtes sont jugées fragiles. Une investigation nous a permis de découvrir que des fientes de pigeon sur 80 centimètres d'épaisseur pesaient bien lourds sur lesdites voûtes. Ces fientes ont été retirées. Le dossier de la rénovation du bâtiment a ensuite été rouvert, avec l'architecte des bâtiments de France et le Ministère de la culture. Cela a permis d'aboutir à un projet, dont le financement est notamment envisagé avec la Fondation du Patrimoine, qui reçoit les contributions d'entreprises et de particuliers, exonérées en partie d'impôt, grâce aux dispositions sur le mécénat culturel. Nous entendons poursuivre ce projet et aboutir effectivement à l'ouverture de l'église avec un double objet, culturel et cultuel.

Les anciennes halles du marché, qui ne sont que très peu utilisées, sont également en chantier, en partenariat avec les compagnons du devoir. Peu à peu, tous les corps de métier interviennent afin d'assurer la réfection de la toiture, des murs, et de conserver à ce bâtiment son cachet historique.

Ces trois chantiers ont en commun une volonté patrimoniale et culturelle forte, portée par la Ville d'Amboise, puisqu'ils ont tous une vocation culturelle et artistique. En effet, nous envisageons ces prochaines années l'utilisation de l'ancien garage comme lieu d'exposition d'art contemporain, avec une part d'exposition permanente et l'accueil d'expositions temporaires ; l'église Saint-Florentin aura une utilisation mixte culturelle et culturelle, ce qui permettra de proposer au public les très nombreuses richesses de la Ville d'Amboise, aujourd'hui à l'abri mais non utilisées ; quant aux anciennes halles, nous envisageons de les transformer en lieu dédié à la musique, permettant des répétitions de groupes, voire de petits concerts.

La ville est aussi riche de lieux de culte qui sont autant d'éléments fort de notre patrimoine. C'est dans cette logique que nous mettrons en lumière les œuvres d'art des églises amboisiennes.

Certaines opérations sont particulièrement discrètes même si elles relèvent aussi de la responsabilité d'une équipe municipale. La Ville a ainsi rénové en 2006 la tombe du Duc de Choiseul dans l'ancien cimetière. Certaines de ces tombes sont en effet des monuments historiques dont la valeur est reconnue et qu'il est de notre devoir d'entretenir, de remettre en état si nécessaire. Dans ce même état d'esprit nous souhaitons trouver une solution pour réhabiliter la tombe de Léonard Perrault.

Mais le petit patrimoine, ce sont aussi les fontaines, dont celle construite par Max Ernst sur les quais. Pour renforcer le cadre de vie, nous envisageons de remettre ces fontaines en fonctionnement dans les prochains mois.



Autre élément important du petit patrimoine amboisien, qui était dans un triste état : le kiosque du mail. Il a retrouvé fière allure, après l'important travail de rénovation que nous avons engagé ; il a repris vie en étant rendu à la musique à l'occasion de concerts estivaux chaque année. Dans certains quartiers, des entrées de puits ont été restaurées et sécurisées.

Et si l'on remonte le fil de l'histoire, on retrouve Ambacia sous Amboise. Depuis 2005, nous avons souhaité relancer les fouilles archéologiques entreprises il y a plusieurs décennies sur le plateau des Châteliers. Avec le soutien du Ministère de la Culture, le travail a ainsi pu reprendre et permis de mettre à jour d'importants vestiges. Ce travail doit continuer dans les prochaines années ; nous souhaitons ensuite mettre ces recherches en valeur.

La gestion des déchets

Environnement, paysage, circulation, construction ... les thèmes se croisent et nous n'avons pas attendu que la préservation de l'environnement devienne une préoccupation centrale pour l'intégrer dans des démarches de fond. Une partie de ce travail a été réalisée par la communauté de communes et les syndicats dédiés (Smitom, Siced). Des dossiers très lourds ont été menés à bien et permettent aujourd'hui aux amboisiens d'être en situation de maîtrise optimale.

C'est notamment le cas du traitement des déchets. Il a en effet fallu détruire l'ancienne usine de traitement, dont l'état général et les fonctions principales étaient tellement dépassées qu'elles empêchaient une gestion propre et sécurisée ; l'épandage entraînait des nuisances olfactives pour les riverains ... Une nouvelle usine a été construite, en tenant compte des nouvelles normes. Usine moderne, pensée à l'échelle de tout un territoire. Cette nouvelle entité a permis un traitement idéal à partir du tri sélectif. Ce tri implique un effort de la part de chacun, mais ces gestes quotidiens sont de plus en plus suivis, ils permettent d'une part de préserver notre environnement et d'autre part d'accélérer le traitement et diminuer les coûts. Grâce à cette installation et aux efforts des habitants, la taxe sur les ordures ménagères a ainsi baissé fortement en 2007. Une plate-forme de traitement des déchets verts a aussi été mise en place, tandis que les Amboisiens qui le souhaitent bénéficient désormais d'un ramassage à leur porte. Enfin, des composteurs sont mis à disposition des habitants afin que chacun puisse réaliser son propre compost.

Nous optimiserons encore la collecte et le traitement des déchets ménagers dans une logique de baisse des coûts pour les habitants et d'amélioration de l'efficacité écologique.

Les gestes citoyens

En matière d'environnement et outre le tri, il existe de nombreux gestes citoyens qui permettent à chacun de faire un peu pour que les choses changent. Ce sont souvent les enfants et les jeunes qui sont les plus réceptifs quant à leur planète, à la nature, à la nécessité de faire attention.

Des opérations ont ainsi eu lieu, avec de nombreux partenaires, qui ont permis de nettoyer les bords de Loire, mais aussi son lit majeur ou les contrebas du marché. Ces sites, souvent souillés à la fois par des promeneurs qui confondent nature et poubelle et par des professionnels dont les déchets imposants sont plus compliqués à retirer. Les opérations de nettoyage permettent une prise de conscience dont on peut espérer qu'elle ralentisse le phénomène. Mais il s'agit d'une démarche de longue haleine, et il faudra réitérer ces opérations : nous le ferons.

Un agent communal intervient par ailleurs dans les écoles de la ville pour apprendre le jardinage aux enfants. Mettre un bulbe en terre, prendre conscience du cycle des saisons, de l'importance de l'eau et du soleil, du temps qu'il faut à une plante pour venir à maturité. Ce sont là aussi des prises de conscience simples et quotidiennes qui seront demain autant de gestes citoyens.

Quant à la Ville, elle donne l'exemple. En remplaçant toutes les ampoules de la rue Bretonneau, c'est le choix de la basse tension et donc d'une moindre consommation qui a été fait ; quant au recyclage du papier mis en place en interne à notre arrivée en 2001 ou encore quant à l'impression de la lettre mensuelle sur papier recyclé. Nous continuerons dans cette logique d'exemplarité.

Mais nous ferons beaucoup plus en matière d'éco-citoyenneté, en équipant les bâtiments municipaux de chaudières à haute performance énergétique, en réhabilitant les toitures de ces bâtiments en visant la mise aux normes pour dégager des économies d'énergie, nous intégrerons la dimension environnementale dans la totalité des appels d'offres communaux (voirie, bâtiment, transports ...).

L'Agenda 21

Faire évoluer la ville dans le sens du respect de demain, c'est ce que nous ferons, à travers la mise en œuvre d'un agenda 21 amboisien. En partenariat avec les habitants et les associations locales, mais aussi avec les collectivités partenaires, nous définirons un programme d'actions de développement durable, que nous mettrons ensuite en œuvre ensemble. Certaines actions auront un objectif à court terme, d'autres concernent le moyen terme, d'autres enfin visent le long terme.

Les priorités de cet agenda 21 sont définies :

- la protection de l'environnement par une gestion raisonnée des ressources naturelles et des déchets : nous réaliserons des bilans carbone des activités et bâtiments de la ville, afin de rechercher la compensation ; nous réaliserons des audits énergétiques des bâtiments ; nous assurerons la promotion du désherbage non chimique via les équipes municipales et les animations du type « jardins extraordinaires », nous privilégierons l'utilisation de matériaux de construction sains et écologiques.
- les économies d'énergie par l'utilisation des énergies renouvelables, notamment sur les nouveaux équipements.
- nous privilégierons aussi un progrès économique durable, par la production de biens et de services durables sur le territoire. Ces emplois, notamment ceux de l'économie sociale et solidaire, des très petites entreprises, des artisans, ont la particularité de ne pas être délocalisables et sont donc effectivement durables.
- nous rechercherons un développement social et culturel solidaire, grâce à l'équilibre entre les différents quartiers de la ville. C'est tout le sens de la rénovation urbaine de la Verrerie ou encore des actions autour de la lecture, de l'implantation de la médiathèque ou de la création de nouveaux lieux culturels.
- chacun doit être acteur du développement durable : habitants, associations, entreprise, mairie. Des actions de sensibilisation seront mises en œuvre, nous écrirons et mettrons en œuvre un projet éducatif autour de l'environnement, nous serons exemplaires dans cet engagement collectif et participatif.

Le mobilier urbain

Dans notre cadre de vie, dans notre environnement, il y a aussi les équipements de proximité, tels que les mobiliers urbains. En effet, bénéficier de bancs implantés au bon endroit, de poubelles, de lampadaires ... est important dans le quotidien. C'est ainsi que nous avons fait le choix d'une approche pragmatique, quartier par quartier, en fonction aussi des demandes des habitants et associations de quartiers.

Pour une ville plus propre, nous avons implanté des poubelles là où il en manquait. Des bancs ont aussi été posés depuis quelques années ; les plus récents dans le cadre du réaménagement de la rue Bretonneau. La démarche s'est construite avec les habitants dans les quartiers de Malétrenne Plaisance, afin de définir les lieux d'implantation.

Les jeux pour enfants font aussi partie de cette logique. Depuis longtemps, les jeux étaient retirés pour des raisons – réelles – de sécurité : l'évolution des normes a rendu inutilisables beaucoup des anciennes installations. Nous avons fait le choix de remplacer quand nous devons retirer un jeu. Maintenant, peu à peu, la ville retrouve ici et là des espaces, l'objectif étant qu'ils soient implantés à proximité des zones d'habitat dense et des lieux de promenade. Ces dernières années ont ainsi été posés des jeux à la Verrerie, à la Croix Besnard, à la Patte d'Oie, dans l'Ile d'Or, au Centre de loisirs, dans les cours des écoles ... nous entendons poursuivre cette démarche via un budget annuel d'implantation de jeux adaptés aux différentes tranches d'âge.

Parce que l'usage du vélo se développe, nous avons aussi implanté des dispositifs spécifiques destinés à accueillir des bicyclettes, dans différents quartiers et à proximité des services publics : 51 supports ont été installés. Nous entendons compléter ces implantations dans les prochaines années.

Enfin, mobilier urbain et propreté riment fortement lorsque l'on évoque les déjections canines, qui par leur volume peuvent transformer un petit tracassé en gros agacement. A titre expérimental, nous avons donc installé dans plusieurs points des distributeurs de sacs permettant de ramasser ces déjections que nos amies les bêtes laissent sur les trottoirs et dans les caniveaux.

D'autres dossiers, qui pourraient paraître anecdotiques, ont aussi été pris à bras le corps en matière d'hygiène urbaine : les pigeons et les chats. Ces animaux sont évidemment les bienvenus, y compris en ville, dans le sens où ils font à la fois partie du paysage et de l'équilibre naturel. En revanche, la surpopulation devient vite problématique et, là aussi, il est du devoir de la commune de veiller à ce que les équilibres ne soient pas rompus et que l'hygiène soit une préoccupation quotidienne effective. Nous avons ainsi installé un pigeonnier qui permet la régulation des naissances des pigeons, solution préférée à des méthodes plus radicales mais aussi plus brutales. La logique de stérilisation est aussi celle qui est retenue pour les chats errants. Cette maîtrise permet de limiter la progression exponentielle des populations sans pour autant mépriser la cause animale qui a toute sa légitimité.

L'urbanisme, les équilibres du territoire



Le quotidien des élus, c'est aussi l'urbanisme. Amboise subit – ou bénéficie, selon le point de vue – une forte pression sur le foncier. Beaucoup de familles souhaitent habiter Amboise, bien plus qu'il n'y a d'habitations. Notre volonté est de maîtriser ce développement pour éviter de déséquilibrer le territoire. Cela passe par le respect de principes simples et clairs : la mixité des habitats, le respect des paysages et de l'identité de la commune, l'équilibre est/ouest, l'intégration des effets induits de l'urbanisation (circulation, équipements publics, carte scolaire, assainissement) dans la définition initiale, y compris budgétaire, de tous les projets.

Nous ne souhaitons plus voir se développer la ville comme elle l'a fait à l'ouest. La voirie n'était pas intégrée dans les coûts du projet : la Ville a dû supporter seule la remise en état de la rue du Vau de Bonnin. Aucun équipement public n'y a été pensé et il nous a même fallu acheter en catastrophe, à notre arrivée, un terrain qui permettra demain de proposer la création d'un bâtiment de proximité pour les habitants de ce quartier. Aucun terrain n'a été proposé aux offices publics d'habitat social, renforçant ce que les sociologues appellent « l'effet ghetto ».

Les aménagements que nous avons conduits ont suivi ces principes. C'est le cas du lieu-dit du Clos Verreux dont la voirie est en très bon état, ainsi que les trottoirs, le bassin de rétention, l'éclairage, avec à la fois des accédants à la propriété et des locataires. C'est aussi le cas des rues créées à l'ouest de la Verrerie : les habitats s'y mêlent, les habitants aussi.

La même logique globale a conduit notre démarche pour l'aménagement du quartier des Guillonnières. Ce travail d'importance a été mené pendant de nombreux mois avec un aménageur qui a travaillé à partir des demandes de la Ville d'Amboise, à partir de l'explication de ces principes d'équilibre. C'est ainsi que ce quartier verra naître à la fois des habitations individuelles, des maisons en location ainsi que de petits collectifs destinés à la location, mais aussi de la verdure et des équipements publics, autour de la logique d'un cœur de quartier qui donnera du sens et de l'humanité à cette zone nouvelle. Mais au-delà de l'importance de l'habitat pour chacune des personnes qui y vit, l'urbanisme est aussi un moyen. Moyen d'équilibrer le territoire, moyen pour les Guillonnières de « recoudre » la ville au quartier de la Verrerie, afin d'englober ce quartier dans la commune de façon indiscutable.

Développer l'habitat en centre-ville, ou à proximité immédiate, en facilitant la création de lieux d'habitation modernes et conviviaux est aussi l'un de nos objectifs. Citons la résidence Seniors de la rue Saint-Denis et ses 130 appartements, mais aussi les immeubles et maisons de ville de la Blondellerie, de la Pergola, des Corneaux et de la rue Chaptal. Nous souhaitons aussi toujours dans un souci de mixité, favoriser le développement de logement social en centre-ville, non pas sous forme d'habitat vertical mais grâce à la réhabilitation de bâtiments existants et à leur gestion par les organismes d'habitat social. Ces petites unités sont bien plus propices à une mixité efficaces que de grands ensembles. Le POS (Plan d'Occupation des Sols) date de 2000. Nous souhaitons transformer ce POS en PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Le grand projet de La Verrerie

La Verrerie en effet, a pour spécificité d'être très éloignée du centre-ville (3 kilomètres environ). C'est le seul quartier d'habitat social dans cette situation en Indre-et-Loire. Cet éloignement crée la difficulté de communiquer et amplifie des effets d'image préjudiciables. Pour ces raisons et de façon complémentaire à l'urbanisation des Guillonnières, nous avons souhaité que la Verrerie fasse l'objet d'un traitement spécifique.

Créé il y a 30 ans avec pour objectif l'accueil d'une population salariée, ce quartier a en fait reçu uniquement de l'habitat social, des familles en difficulté et des personnes d'origine étrangère. Ces habitants se sont retrouvés délaissés, à l'écart, avec peu de fonctions urbaines et peu de moyens de transport. En outre, l'habitat très original et assez méditerranéen de la Verrerie n'est plus adapté à la vie d'aujourd'hui : la construction en duplex faisant voisiner des chambres et des cuisines, les longs couloirs particulièrement bruyants, l'impossibilité de toucher à la circulation de certains flux.

Il nous est apparu urgent de réfléchir à l'amélioration de la vie de ces habitants, à travers un grand projet urbain, en partenariat avec l'Opac et l'Etat. Après plusieurs moutures et allers-retours, ce projet arrive aujourd'hui à maturité. L'année 2008 permettra de le présenter aux habitants, de leur demander leur avis, de recueillir des critiques et des remarques. Il s'agirait de faire tomber une petite partie des bâtiments et d'en re-découper une autre, permettant de couper ces longs couloirs, de créer des accès extérieurs en rez-de-chaussée, mais aussi de réhabiliter complètement la place de la Liberté, beaucoup trop minérale. Le projet devra aussi imaginer des stationnements nouveaux, la reconstruction de bâtiments, de salles de sport, d'un terrain de football adapté. Il intégrera aussi un plan de déplacement dans le quartier, tant pour les véhicules que pour les piétons, avec des accès sécurisés aux écoles et au centre de loisirs.

Au terme de ce grand projet, la Verrerie, sans perdre le fond de son identité, sera devenu un quartier d'Amboise rénové, à l'habitat mixte.

Les transports

Avec une ville d'une grande étendue, avec le souhait de voir diminuer la consommation de carburant, avec la densification de certaines zones et l'implantation de services en dehors du centre ville (bibliothèque, cimetière), le service de transport va devoir se densifier.

Aujourd'hui, la Ville assure plusieurs transports à destination de publics variés. Des circuits sont ainsi proposés chaque jour, à l'ensemble des habitants (avec des rotations aujourd'hui insuffisantes), un système Emeraude est proposé aux personnes âgées, un service spécifique pour aller au marché existe aussi. La Ville assure aussi le transport vers les écoles pour les habitants trop éloignés ; depuis 2002, nous avons choisi de rendre ces transports gratuits, multipliant par trois leur utilisation.

Une étude de très grande qualité a été menée en 2006, à la fois à partir d'éléments objectifs (circuits existants, fréquentation, textes de lois) et de questionnaires aux amboisiens sur leurs modes de déplacement. En 2007, nous avons sollicité l'agrément des circuits existants auprès du Conseil Général, première étape à l'élaboration d'une politique complète de déplacement.

Notre projet, nourri de ces éléments et des échanges avec d'autres collectivités et avec les autorités de régulation, consiste en la mise en place d'un petit transport en commun avec plusieurs navettes par jour, desservant les quartiers de la Verrerie et de Malétrenne Plaisance, la Boitardière, le centre-ville, la cité scolaire, l'île d'Or et ses équipements, la Gare et l'ouest d'Amboise. Dans un premier temps et à titre expérimental est envisagé la mise en place d'un tel transport à destination des quartiers de la Verrerie et de Malétrenne en priorité.

Notre souhait est que ce projet puisse prendre une dimension intercommunale afin de s'adresser aussi aux habitants des communes environnantes pour lesquels la problématique est encore plus complexe, et parce que les zones industrielles se trouvent en bonne partie en dehors du territoire d'Amboise.

Le transport est cher, mais c'est à ce prix que l'on évitera le phénomène de « déménagement du territoire », nécessité faisant loi, amenant à déséquilibrer complètement le territoire, à une échelle qui dépasse largement d'ailleurs la seule ville d'Amboise.

Dans la même logique de facilitation de la mobilité, nous souhaitons agrandir le parking de la gare d'Amboise, afin d'inciter davantage à l'utilisation du train sans que cela se transforme en casse-tête pour les voyageurs !

La sécurité au quotidien



La sécurité est l'affaire de tous. Chacun dans ses comportements quotidiens, dans son attention, dans sa vigilance, doit permettre d'améliorer sa propre sécurité et celle des autres. Mais la sécurité au quotidien, c'est bien entendu le rôle du Maire et des élus, quotidiennement.

Amboise est considérée, statistiquement, comme une ville calme ; c'est aussi le sentiment de la plupart des amboisiens. Mais les petits actes de vandalisme, les dégradations, les intimidations existent. Le vol aussi. De manière cyclique, des faits se reproduisent, tantôt en centre-ville, tantôt dans certains quartiers. C'est chaque fois en travaillant collectivement que l'on trouve des solutions. Dans le cadre du CLSPD (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance), grâce à la convention Gendarmerie – Police municipale, ou encore via des commissions ad-hoc, il est ainsi possible de diminuer voire supprimer certains de ces actes.

Nous avons activé ou réanimé ces commissions, ces groupes de travail. Les réponses n'existent que lorsque les services sociaux peuvent accompagner les familles, les forces de l'ordre sévir, la justice entendre les victimes et leur apporter réparation, les associations proposer des actions de prévention de toutes natures.

Nous n'avons pas à choisir entre prévention et répression, ni à transformer des faits en idéologie d'aucune sorte. Le pragmatisme est la seule attitude responsable. Sans répression, la prévention ne joue que sur les consciences : c'est parfois suffisant, mais pas pour tous. Sans prévention, la répression n'est qu'une réponse partielle, qui limite la rencontre délinquance / société à une confrontation, à un rapport de force. Limiter le passage à l'acte, c'est rappeler la loi, les peines encourues, c'est aussi tout mettre en œuvre pour que l'expression individuelle et collective soit positive, constructive, épanouissante.

La présence humaine

Et puis la sécurité, c'est aussi la présence humaine. Une présence adulte, rassurante pour les uns, dissuasive pour les autres. La disparition progressive des postes créés dans le dispositif emploi jeune, la fin de la police de proximité ont clairement relancé les petits actes de délinquance quotidienne sur le territoire national.

C'est vrai, une présence humaine, c'est un coût non négligeable : ce sont des salaires, des cotisations sociales, de l'équipement, de la formation. Mais c'est le choix que nous avons fait, en lien avec plusieurs partenaires.

Ainsi, le renforcement de la Police Municipale, sa réorganisation, l'ouverture directe de son bureau sur la rue, la possibilité donnée aux agents d'intervenir sur des plages horaires plus larges, la coordination avec la Gendarmerie, participent de cette présence de terrain.

Mais nous avons aussi créé des postes de « médiateurs sécurité » devant toutes les écoles d'Amboise ; ils sont présents le matin et le soir, accueillent enfants et parents, veillent à leur sécurité et au comportement des automobilistes aux abords de ces écoles. Mis en place dès 2001, ils sont devenus indispensables.

Dans la cité scolaire aussi, là où 3000 élèves vivent et circulent chaque jour, où s'agrègent établissements scolaires et équipements sportifs, où se mêlent circulation automobile, circuits de bus, allers-retours piétonniers et deux roues, nous avons aussi choisi de positionner très régulièrement la Police Municipale ainsi qu'un animateur du Centre Social qui fait le lien. Des correspondants ont été nommés par la Gendarmerie qui permettent aussi aux chefs d'établissements de signaler des faits délictueux.

Dans les quartiers de la politique de la ville (Verrerie et Malétrenne Plaisance Patte d'Oie), qui sont aussi les plus jeunes d'Amboise, la présence humaine est indispensable. Les premiers postes d'Adultes Relais ont été créés fin 2007, avec le soutien de l'Etat, d'autres seront créés en 2008, permettant d'assurer la médiation et l'animation. Nous avons aussi soutenu la création d'un nouveau poste d'animateur à la MJC, toujours dans la même logique de présence active. Enfin, nous travaillons à la création d'un poste d'éducateur de rue, dont le coût sera partagé entre la Ville, le Conseil Général et l'Etat, dès 2008 à la Verrerie.

Quant au soutien de la Ville à de très nombreuses associations d'Amboise, il permet aussi des embauches, des maintiens d'emplois, qui sont autant de gages de présences de terrain, effectives et actives, au service des habitants. C'est notamment vrai dans les associations sociales, culturelles, sportives, de jeunesse et de quartier.

Parmi les interventions que chacun apprécie, il y a celles des Sapeurs Pompiers, dont l'action à Amboise est particulièrement positive. Leur travail, essentiel en matière de prévention et d'interventions d'urgence, est piloté par le département via le Service Départemental d'Incendie et de Secours, un service auquel la Ville d'Amboise verse chaque année une contribution financière très importante.

Les équipements de sécurité

Mais la sécurité, c'est aussi l'aménagement de la ville pour que tous, et les plus fragiles en particulier, puissent y évoluer sereinement. Nous considérons qu'Amboise doit être et rester une commune dans laquelle il fait bon vivre, où que l'on soit, qui que l'on soit. Cela implique une grande acuité dans le regard porté sur la ville, les équipements existants et les besoins qui se font jour. Cela nécessite aussi une veille permanente quant aux évolutions techniques ou aux propositions des fournisseurs en matière d'équipements de ce type.

C'est le cas de l'éclairage intensif des passages piétons. Chacun doit pouvoir se sentir en sécurité en traversant la chaussée. Les premiers essais ont été particulièrement concluants ; nous avons choisi d'en étendre l'implantation à toutes les voies les plus passantes d'Amboise. Aujourd'hui, une quinzaine de passages ont ainsi été équipés. Nous continuerons cette politique d'éclairage intensif.

Mais nous avons aussi éclairé des rues qui jusqu'à présent étaient dans le noir, au moins partiellement. 480 points lumineux ont ainsi été implantés depuis 2001. Certains quartiers, parce que petits et/ou très

excentrés, étaient ainsi complètement délaissés. Il reste des rues à équiper ou à moderniser en matière d'éclairage ; nous continuerons à faire disparaître ces zones sombres qui créent, sinon de l'insécurité, au moins le sentiment d'insécurité : d'ici à 2010, nous prenons l'engagement que les quartiers encore dépourvus d'éclairage seront équipés. Parallèlement, nous renégocierons le marché d'éclairage public dans une démarche de développement durable.

Le stationnement parfois anarchique, sur les trottoirs et plus généralement dans les espaces réservés aux piétons, est aussi une réalité du quotidien qu'il nous faut prendre en compte. Au-delà des interventions policières, nous avons cherché à prévenir de tels comportements en installant des bornes métalliques sur certains trottoirs ; les piétons sont ainsi protégés dans leurs déplacements, sans devoir empiéter sur la chaussée. La question du stationnement sur les trottoirs a aussi fait l'objet d'une campagne de rappel au civisme de chacun.

Concernant le partage de la route, l'objectif essentiel est de casser la vitesse des voitures afin d'assurer la tranquillité des déplacements des piétons et des cyclistes. La pose de ralentisseurs s'est ainsi imposée dans de nombreux quartiers. Dans d'autres lieux, nous avons fait le choix d'installer des écluses, des plateaux ou de stationnement en alternat. Il est essentiel pour nous que la ville ne soit pas un terrain de jeu pour les voitures. Ont ainsi été équipées les rues Grégoire de Tours, une partie de la rue de Mosny, l'avenue des Montils, une partie de la rue Saint-Denis, la rue du Commandant Tulasne, la rue Victor Hugo, l'allée de Plaisance, l'allée de Malétrenne, la rue du Vau de Bonnin et Chandon. Nous continuerons à consacrer chaque année un budget pour casser la vitesse des voitures, en nous référant au plan de déplacement et en commençant par l'avenue Léonard De Vinci (implantation d'un rond point au carrefour avec la rue des Montils, dès 2008).

Il était aussi indispensable d'apporter une réponse spécifique aux problèmes de la cité scolaire. Seul le réaménagement et la réorganisation de l'ensemble de la zone, par une redistribution judicieuse des espaces et des circulations permettra de proposer une solution pérenne. Dans un premier temps, nous avons aménagé les arrêts de bus par la pose de bornes métalliques qui doivent permettre d'éviter les conséquences dramatiques des bousculades qui restent inévitables. Ces équipements complètent la présence d'adultes dans la cité scolaire et de surveillants dans les bus.

Dans toutes ces actions, nous sommes guidés par la ferme volonté d'offrir un cadre de vie sécurisé, en gardant à l'esprit que ceux qui souffrent le plus de l'insécurité sont toujours les plus faibles, ceux qui ne peuvent pas se défendre. Considérer la sécurité de tous comme un élément majeur, c'est aussi témoigner notre solidarité permanente vers tous les amboisiens.

Se déplacer, circuler, stationner



S'il est un thème qui fait débat, à Amboise comme ailleurs, c'est bien la voirie. Dans chaque habitant se cache un adjoint chargé du stationnement et de la circulation ; chacun a un avis en la matière. Cette question est particulièrement sensible dans notre ville, dont le centre n'a évidemment pas été conçu pour une circulation aussi dense. Cette question est aussi cruciale pour le commerce de centre-ville qui doit rester accessible facilement, avec un stationnement adapté.

Afin de définir précisément la réalité en ces matières, nous avons réalisé une étude, complétée par l'avis des habitants, des élus et des professionnels, qui a permis d'aboutir à un plan de déplacement communal. Ce plan était inexistant avant 2001 ; sa mise en œuvre a été l'occasion de poser des priorités en matière d'aménagement structurant mais aussi de définir un plan d'action annuel en matière de réfection de voirie et de trottoirs, de peinture, de signalisation horizontale et verticale.

Et puis bien se déplacer, bien circuler à pied, à vélo ou en voiture, stationner facilement ne sont possibles que si chacun y met du sien, dans le respect des autres (piétons, enfants, personnes handicapées, poussettes) et avec un sens civique poussé. Le rôle de la commune est de faciliter ce sens civique par des actions de voirie pour le bien de chacun et non pour l'égoïsme de quelques-uns. Nous l'avons fait, nous continuerons à le faire.

Les chantiers de voirie

La ville d'Amboise compte une centaine de kilomètres de voirie. Des routes et des rues qui ont des statuts différents, en fonction des compétences de chaque acteur public. Les départementales et – depuis 2006 – les nationales relèvent du Conseil Général, les voies communales étant de la compétence de la Ville. Enfin, depuis que la communauté de communes Val d'Amboise a pris la compétence des « voiries d'intérêt communautaire », certaines voies sont rénovées et entretenues par l'intercommunalité (rue Jules Ferry, une partie des rues Gambetta et Ville David, la rue du 8 mai 1945, la rue du Clos des Gardes, le quai Maréchal Foch et une partie de l'avenue des Montils).

Parce que la voirie à Amboise avait pris un retard considérable, nous avons en effet entrepris des efforts sans précédents qu'il nous faudra poursuivre demain. Des efforts que nous voulons partager avec ces autres collectivités. Dans le cadre de l'intercommunalité, nous avons ainsi transféré les rues de la cité scolaire ainsi que des zones industrielles à Val d'Amboise, une partie étant complètement refaite dès 2004. Parallèlement, le Maire siégeant à la commission voirie du Conseil Général, certains dossiers ont pu être accélérés, tels que la réfection de l'ensemble de la D 751 depuis la route de Tours jusqu'au pont Michel Debré, mais aussi la D 61 depuis le quai jusqu'au rond-point de la Verrerie.

Ce partenariat étroit avec les autres collectivités a aussi permis l'aménagement du rond-point de la Pagode, une création qui permet d'accélérer le passage des cars scolaires et donc ainsi de désengorger considérablement la rue Bretonneau, matin et soir (80 rotations par jour désormais épargnées à cette rue).

Mais dans d'autre cas, c'est l'activité économique qui implique de nouveaux flux de circulation et des aménagements sécurisés intégrant les accès à des commerces. Dans ce cas, nous considérons que ceux qui s'implantent doivent participer à tout ou partie des aménagements. Les deux moyennes surfaces (sport et jardinage) du pied de la Verrerie ont ainsi participé à l'aménagement de leur accès. Cela a permis, dans le même temps d'organiser et sécuriser l'entrée nord ouest du quartier de la Verrerie, la ligne droite étant cassée, des circulations piétons et cyclistes étant créées, avec en sus un réel effort en matière d'implantation d'espace vert. Même logique pour le rond point du centre commercial Vinci créé en 2007 et entièrement pris en charge par la grande surface. Même logique enfin dans les aménagements récents de la route de Tours et du Bout des Ponts (pour l'implantation de deux moyennes surfaces et des logements de la Pergola).

A l'avenir, nous entendons poursuivre ce travail de collaboration qui permet à la fois de traiter les points noirs de circulation, d'assurer un entretien partagé de l'ensemble du réseau et donc de proposer des voies en bon état. Mais nos efforts en la matière méritent d'être maintenus, tant l'état de certaines rues le nécessite.

Le chantier de la rue Bretonneau était en attente depuis une trentaine d'années. Des réfections partielles avaient été entreprises, mais sans que le travail de fond soit effectué. Des réseaux visibles, des façades noircies, un sentiment d'encaissement ... cette entrée de ville méritait bien mieux. Quant à l'état de la rue elle-même et aux dégâts causés par huit couches d'enrobés successifs, il en ressortait une obligation morale d'engager de lourds travaux. C'est donc un programme complet qui a été construit et mené à bien tout au long de l'année 2007 : enfouissement des réseaux, nouveau profil de la voie, nouvelle implantation des trottoirs, rétrécissements dans le but de casser la vitesse, mais aussi nouvel éclairage de la rue. Il faut voir la rue Bretonneau la nuit, ses lumières dans le sol, cette mise en valeur des murs, l'aspect original de la rue des ifs ... et essayer de se rappeler ce à quoi la rue ressemblait il y a tout juste quelques mois ... Quant au haut de la rue, c'est un aménagement spécifique qui a été pensé au croisement avec les rues de Malétrenne et Jean Moulin. Les piétons et les cyclistes y trouvent alors toute leur place. Enfin, du mobilier urbain a été implanté en plusieurs endroits de cette rue : bancs, corbeilles.

Et lorsque l'on quitte la zone réaménagée, on a envie que l'avenue Emile Gounin soit aussi refaite, en tenant compte de la place de chacun sur la voie. Nous poursuivrons ce type d'aménagement, à la fois fonctionnel, esthétique et sécurisé.

Autre point noir inextricable ou considéré comme tel ... le carrefour du Bout des Ponts. Un lieu dans lequel des feux avaient été implantés, sans succès : impossible de les régler efficacement ; un endroit où la circulation est si dense que, paradoxalement, les accidents y étaient rares. Mais le passage de camions et le poids de la nationale 152 marginalisent la circulation de proximité, un enfer de bruit pour les riverains. Les réponses aux problèmes du quartier sont pour nous de deux types : une voie de desserte des zones industrielles de Pocé sur Cisse dont Amboise subit toutes les nuisances, d'une part et l'aménagement des carrefours d'autre part. Sur ce dernier point qui relève en partie de la Ville d'Amboise, nous avons souhaité la mise en place de ronds points.

Là aussi la collaboration indispensable avec le Conseil Général et Val d'Amboise a permis la mise en place d'un dispositif provisoire, permettant de vérifier l'intérêt de l'aménagement. Les résultats sont concluants : les mois prochains vont donc permettre de passer à un aménagement plus durable de ce carrefour.

Mais d'autres voiries ont été refaites : la rue du Vau de Bonnin (qui a été l'occasion de tester un procédé innovant : l'enrobé à froid, plus respectueux de l'environnement), la rue Balzac (jusqu'alors surnommée « la piscine » par les riverains), une partie de la rue de Bel Air, la rue Descartes, une partie de la rue des Vallées, la rue Nationale, la rue Jean de la Fontaine la rue Racine. De nombreuses réfections de trottoirs (beaucoup reste encore à faire en la matière) ont été entreprises par les services techniques, avec notamment la création de nombreux trottoirs surbaissés pour les personnes à mobilité réduite.

Nous engagerons un nouveau programme de remise en état des voiries communales, avec pour priorité le quartier Malétrenne, le quai des Marais, les rues Sadi Carnot et Rabelais, l'avenue de Chanteloup, le quartier de la Fuye, les rues de Bel Air et Victor Hugo. Il conviendra aussi de buser les fossés, notamment ceux de l'avenue de la Grille Dorée.

L'aménagement des voies a aussi intégré la place des cyclistes. S'il est difficile de définir un espace dédié pour les deux-roues sur la totalité des voies, particulièrement dans le centre-ville historique aux rues étroites, s'il est compliqué de mettre en œuvre de vraies pistes cyclables le long de voies existantes, nous avons en revanche créé des kilomètres de bandes cyclables avec un logotype reprenant le visuel des bicyclettes. Concernant les voies nouvelles, nous intégrons davantage les voies cyclistes, avec des espaces dédiés. Le complément de ces aménagements, c'est aussi la mise en place de bornes permettant d'accueillir des vélos et de les attacher en sécurité.

D'autres interventions ont été réalisées par la Ville. Elles sont parfois peu spectaculaires, voire à peine visibles, mais toujours coûteuses. La plupart des feux tricolores implantés à Amboise étaient hors normes. Nous avons donc peu à peu procédé au remplacement de ces feux, afin de les mettre en conformité avec les textes en vigueur. Là aussi, il s'agit d'un élément de sécurité, particulièrement pour les piétons. Deux restent à réparer : celui du centre commercial Leclerc et celui de la rue de Choiseul (en même temps que le tourne à gauche).

Nous reverrons aussi la signalétique des accès à Amboise à partir de la RD 31. Enfin, nous serons attentifs aux projets du Conseil Général et de Val d'Amboise (construction de la voie entre l'avenue Emile Gounin et la Sucrierie, réfection du boulevard Gambetta et élargissement du quai Maréchal Foch).

Le stationnement

La question du stationnement est encore plus complexe que celle de la circulation automobile. Complexe notamment parce que la ville n'est pas adaptée à une circulation importante, de par sa topologie, de par son ancienneté. Mais aussi parce qu'à nombre d'habitants inchangé, le volume de voitures a considérablement augmenté. Les ménages ont généralement deux véhicules, parfois davantage. Par ailleurs, il convient de partager la route et d'intégrer le stationnement dans toute réflexion en matière de dynamique commerciale.

Point le plus compliqué : le centre-ville. Peu de rues en hyper centre, donc peu de places de stationnement. Ces places, à proximité immédiate des commerces, sont rares, donc chères. Dès lors, notre responsabilité est de ne pas y laisser de voitures « ventouses » qui bloqueraient le mouvement, empêcheraient l'accès aux commerces. Nous avons testé la zone bleue étendue, l'objectif n'étant pas de générer une recette. Malheureusement, il convient là aussi d'agir avec civisme, une valeur qui a en l'espèce été largement bafouée. Le non respect des zones bleues, la maintien des mêmes véhicules aux mêmes places a démontré qu'il fallait abandonner le dispositif. Il fut alors remplacé par des emplacements payants avec 20 minutes gratuites, permettant des achats express sans euro déboursé. Mais là aussi, de nombreux abus ont été constatés. Comme toujours, les excès d'une minorité entraînent des mesures restrictives pour tous.

Mais comment faire autrement ? Aujourd'hui, chacun peut constater que l'on trouve des places en hyper centre plus facilement qu'hier.

Par ailleurs les grands parkings éloignés de quelques centaines de mètres (le mail, le parking du château, la place Richelieu ...) sont restés gratuits. Ils sont ainsi privilégiés par les touristes et les personnes qui ont à passer plusieurs heures en ville.

Des efforts spécifiques ont été faits en direction des personnes handicapées. Nous avons en effet créé 32 places dédiées, qui permettent aux personnes à mobilité réduite d'accéder au plus près des commerces et services. Il est en effet indispensable que chacun puisse y avoir accès, sans restriction.

Enfin, nous cherchons à créer de nouveaux espaces de stationnement. Ces places, parfois simplement matérialisées par de la peinture blanche, permettent de faire descendre les voitures des trottoirs, mais aussi d'indiquer à l'ensemble des automobilistes que ces places sont bien réglementaires. Nous réorganiserons le stationnement sur les parkings gratuits, autour de l'église Saint-Denis et dans les différents quartiers d'Amboise.

Aujourd'hui comme hier, il faut reconnaître qu'il est des heures où la ville a du mal à prendre en charge l'ensemble de la circulation, c'est encore plus vrai en pleine période touristique.

Nous continuerons à rechercher des solutions de stationnement adaptées, sans pour autant considérer qu'il faille absolument favoriser l'usage de la voiture. En revanche, il est indispensable de tout mettre en œuvre, aux côtés de Val d'Amboise et du Conseil Régional, afin de désengorger les parkings de la Gare. Les trains sont en effet de plus en plus utilisés, ce qui est une excellente chose, au regard de ce que nous venons de citer, encore faut-il se mettre en capacité d'accompagner cette évolution en améliorant la taille du réceptacle des voitures à proximité immédiate des Gares.

Amboise bouge !



Amboise est une perle, un joyau unique. Mais Amboise n'est pas un musée, ses habitants ne sont pas des guides ou conservateurs de musées ... au contraire, nous entendons faire bouger la Ville. Depuis plusieurs années, Amboise s'est mise en mouvement. Ses habitants, mais aussi nos partenaires, nos voisins, tout le monde adresse à Amboise des félicitations pour la vie qui y règne : il se passe toujours quelque chose ici. La culture a repris ses droits, tantôt en lien étroit avec le patrimoine et l'histoire, tantôt sur des logiques plus modernes. La prise en compte des aspirations de la jeunesse, grâce à des moyens inédits, porte aussi ses fruits. La reconnaissance d'Amboise comme ville très sportive confirme les efforts partagés par la Ville et les associations très nombreuses. La dynamique commerciale et économique, malgré la morosité de l'industrie, démontre l'intérêt des animations portées par Amboise et du travail en commun avec Val d'Amboise sur plusieurs dossiers.

La renaissance de la culture

Parmi les dynamiques que nous avons accompagnées fortement, figure en très bonne place le développement culturel. Un développement porteur à la fois en terme d'image et d'économie. La culture, les concerts, les spectacles, les expositions, les festivals sont évidemment des outils du développement local. L'univers artistique porte des valeurs, incite à la réflexion, permet de passer du pré-mâché à la construction de références et d'idées. Permettre à tous d'accéder à la culture, la développer pour les jeunes, la démultiplier dans les quartiers, c'est aussi notre responsabilité. C'est avec cette ambition au cœur que nous avons travaillé ; c'est avec cette ambition que nous continuerons à œuvrer dans les prochaines années, avec de nouveaux projets structurants.

Nous considérons qu'il faut une place pour chacun à l'échelle d'une ville moyenne. En matière de culture, cela se traduit par une saison culturelle extrêmement variée dans laquelle on retrouve à la fois du théâtre, de la danse, de la musique, de la chanson. Autant d'arts qui s'expriment idéalement dans le théâtre Beaumarchais. Un magnifique théâtre à l'italienne dont la rotonde accueille aussi régulièrement des expositions. Mais la saison culturelle, ce sont aussi des rencontres thématiques (les rencontres littéraires, histoire et patrimoine), ainsi que des actions plus spécifiquement destinées aux jeunes publics, ceux des écoles, des collèges, des lycées. Dans le cadre de la saison, la Ville accueille aussi désormais des artistes en résidence chaque année, apportant ainsi sa pierre à la création artistique.

Depuis la mise en œuvre de ces saisons, Amboise a retrouvé une vraie centralité culturelle, reconnue par ses habitants mais aussi par nos voisins. Le nombre de spectacles qui affichent complet le démontre : les habitudes culturelles et le goût de la découverte ne vont pas de soi pour tout le monde, mais le plaisir appelle l'envie.

Cette reconnaissance, nous la percevons aussi dans les nombreuses sollicitations des associations, artistes et compagnies qui souhaitent travailler avec la Ville. C'est ainsi que nous avons créé plusieurs salons : le salon de printemps, le salon des amateurs amboisiens, le salon d'automne des « Arts d'Amboise », le salon terre à terres ... chacun a sa propre identité et reflète parfaitement le foisonnement culturel de notre territoire. Nous sommes aussi heureux d'accueillir très régulièrement des expositions personnelles, à la salle des fêtes, dans la rotonde du théâtre, dans le hall de la Mairie.

La valorisation du musée de l'hôtel de ville, son accès gratuit, son ouverture étendue sur une large saison estivale, ses livrets pédagogiques participent aussi du rôle central de la Ville en matière culturelle. Ce musée vient apporter une pièce complémentaire aux monuments amboisiens, il permet aussi aux amboisiens de se réappropriier leur patrimoine historique local. Demain, la destination culturelle de l'église Saint-Florentin offrira une gamme encore plus étendue d'œuvres dont la Ville est riche.

Trois parcours thématiques de découverte du patrimoine ont vu le jour. Une signalétique spécifique a été mise en place en ville tout au long de ces parcours que les amboisiens comme les touristes peuvent suivre grâce aux plaquettes que nous avons créées.

Mais la culture ne saurait être l'apanage de la Municipalité parce que l'art, par nature, se construit à la fois en référence à l'institution et contre elle. Nous ne considérons pas qu'il y ait l'art officiel d'une part et l'art libre de l'autre. Toutes les cultures, faites de traditions ou d'émergence, méritent d'être soutenues. Dans de nombreux cas, ce sont des associations de passionnés qui oeuvrent ; dans la mesure où leur démarche nous apparaît sérieuse et sans démesure, nous leur apportons notre soutien plein et entier. Nous continuerons à le faire avec la même attention et la même exigence.

C'est ainsi que nous soutenons les festivals d'été. Le doyen d'abord, qui propose des moments magiques chaque été en inventant à redécouvrir la musique classique dans toute sa vie et son inventivité : le festival estival d'Amboise, qui connaît chaque année de beaux succès. Le festival de brass-band ensuite, créé dans les années 90 et dont la dimension internationale et populaire ne se dément pas, avec des habitudes prises par les amateurs de rejoindre Amboise tous les ans pour découvrir un festival pas comme les autres. Et puis le petit dernier, qui mêle autour des musiques actuelles la photographie, le cinéma et prochainement la bande dessinée. Les Courants qui ont accueilli Zazie, Arthur H, Mes Souliers sont rouges, les Wiggles, Mano Solo, Tri Yann, Idir, Tryo, La Ruda, K2R Riddim, les Caméléons ... devant des milliers de spectateurs chaque année depuis 2002. Nous soutiendrons le développement de ce festival vers la bande dessinée, dès l'été 2008. Trois festivals, trois identités, trois rendez-vous majeurs qui ponctuent la saison estivale et offrent au public, là aussi, une large variété de genres. Nous souhaitons maintenir le soutien à ces festivals qui ont toute leur place dans le paysage amboisien.



Et puis de nombreuses initiatives ont vu le jour. Chaque été, le Théâtre dans la nuit propose au public des spectacles (originaux ou adaptations) au ton décalé qui chaque année appellent à l'intelligence. Des spectacles qui rappellent ce qu'est la culture populaire et partageuse. Le Solstice de Chanteloup propose d'adoucir les mœurs dès les premières heures de l'été. Lezartistiks, opération de découverte des jeunes talents, pilotée par les jeunes de la MJC les mois de juillet, apportent une fraîcheur singulière aux bords de Loire. Toutes ces initiatives, récentes, correspondent à une soif de culture, de découverte, de fêtes aussi, qui ne se dément pas. Nous souhaitons accompagner ces manifestations, même si notre rôle consiste aussi à les réguler pour qu'elles ne s'annulent pas les unes les autres par excès de concurrence. Là aussi, l'équilibre est difficile à trouver.

Quant au spectacle estival de l'ARA, il a fêté son quart de siècle de tableaux colorés, de danse et de rappels historiques. L'association est, bien au-delà du spectacle lui-même, l'un des ambassadeurs d'Amboise qui porte l'image de la Renaissance et de la ville sous d'autres cieux.

Nous considérons aussi que la culture n'est pas nécessairement élitiste, qu'elle ne doit pas s'enfermer dans des bastions comme en des tours d'ivoire. Descendre dans la rue, aller interroger l'imaginaire, provoquer le spectateur : c'est aussi son rôle. Ainsi est née l'exposition des statues de Jean Vindras qui a émaillé toute la ville de sculptures métalliques. Ainsi soutenons-nous des spectacles et expositions gratuites, mais aussi dans des lieux qui ne s'y prêtent pas forcément : un funambule au-dessus de la Loire, un concert square des AFN, une boule de Noël géante. Tout cela est beau et laid : chacun son avis, l'important c'est précisément d'avoir l'occasion d'en avoir un ! L'art dans la rue, c'est aussi l'art dans les quartiers : nous placerons la culture au cœur des différents quartiers de la ville.

Et puis la culture s'acquiert. La lecture a un rôle essentiel. Mais pour dévorer des pages, il faut non seulement de l'appétit, mais aussi du temps et de l'envie. Il faut prendre du champ avec les écrans pour se plonger dans des pages noircies d'histoires, de réflexions, de découvertes, de rencontres, de rires, de frissons ... Ecouter les contes, s'imaginer dans l'histoire quand on est petit, dessiner des images mentales, se faire une opinion. Tout cela est essentiel. La lecture, c'est être autant acteur que spectateur. Nous avons ouvert plusieurs chantiers, aux côtés de partenaires institutionnels et associatifs, nous allons continuer.

La bibliothèque d'abord. Dossier lourd, complexe, mal engagé il y a quelques années, prometteur désormais. La bibliothèque de la rue de la Concorde est tout sauf adaptée à un usage moderne et serein. Le bâtiment, ancien, a bien du mal à accueillir le public et les ouvrages ; le personnel arrive difficilement à faire son travail. Nous avons fait le choix, malgré tout, de racheter ce bâtiment le temps de mettre en œuvre une solution pérenne, en lieu et place du projet totalement hors de propos qui existait place Saint-Denis, trop petit, avec un étage, sans stationnement nouveau. Et nous avons bâti un nouveau projet, celui d'une bibliothèque médiathèque digne d'une ville comme Amboise. Il nous a fallu être patients, le temps que la bâtisse se libère, que les architectes définissent un projet cohérent, que les partenaires publics prennent position.

En 2008, ce long travail de fond va porter ses fruits. Le bâtiment va être en chantier et permettra l'ouverture d'une bibliothèque médiathèque, avec des espaces dédiés à la lecture et au multimédia. L'accueil du public sera facilité, ce qui impliquera aussi des embauches nouvelles. Des animations seront désormais possibles dans ce bâtiment où chacun, usagers et personnels, sera aussi plus à son aise pour évoluer et découvrir. Au-delà des espaces traditionnels d'une bibliothèque médiathèque, cet équipement sera doté d'un auditorium permettant des conférences et des animations. Conscients de notre rôle de pôle de centralité, nous avons aussi proposé au Conseil général de faire de cet équipement une bibliothèque associée au département ; elle servira ainsi de relais à destination des autres communes du canton et le Conseil général mettra du personnel à disposition de la Ville pour remplir correctement cette mission. Il abondera aussi le fonds : 25 000 ouvrages supplémentaires ! L'espace extérieur de la future bibliothèque médiathèque permettra en outre de proposer un parking adapté qui facilitera l'accès à l'équipement, tandis que des stationnements seront libérés en centre ville. La mise en place d'un système de transport adapté permettra aux usagers qui le souhaitent de se rendre facilement à la bibliothèque médiathèque.

Mais nous n'avons pas attendu que ce projet soit terminé pour que la lecture trouve toute sa place à Amboise, notamment en direction des jeunes. Ainsi la création du temps du conte, dont le local, rue du Général Foy permet d'accueillir de petits groupes d'enfants et de leur faire toucher des yeux l'intérêt du livre et des secrets qu'il recèle. Les associations soutenues par la ville (notamment le centre social et la MJC) se sont aussi pleinement impliquées aux côtés du « Livre passerelle » dans des animations autour du livre, en relayant la quinzaine du livre, en proposant des lectures à haute voix dans les quartiers, en direction de publics variés. La création d'une université du temps libre s'appuiera naturellement sur ce nouvel équipement.



Mais nous avons aussi pris toute notre part dans la rénovation de l'école de musique Gaudet. Nous poursuivrons dans ce sens en réhabilitant les salles qui le nécessitent encore, même si la compétence est intercommunale.

Et puis, parce que soutenir la culture, c'est aussi soutenir les créateurs, nous commanderons une œuvre contemporaine remarquable qui prendra toute sa place dans notre paysage patrimonial et culturel. Enfin, nous renforcerons le partenariat avec le cinéma au travers d'actions nouvelles qui renforceront celles initiées ces dernières années par le Conseil Municipal des Jeunes et le service des affaires scolaires.

Considérer les jeunes

Les enfants et les jeunes doivent trouver toute leur place dans la commune. Nous nous sommes employés à ce que cet objectif devienne réalité, en développant de nouveaux services, en restructurant l'offre proposée aux familles, en améliorant le travail partenarial, en ayant une approche à la fois très pragmatique et transversale, associant l'ensemble des thématiques qui concernent les jeunes.

Les premiers éducateurs, ce sont les parents. Loin de méconnaître cette évidence, nous choisissons d'en renforcer la réalité. Cela implique d'associer les parents, dans des temps d'informations et d'échanges spécifiques (pour les départs en séjours collectifs, par exemple), via un accueil au service jeunesse où l'on peut prendre le temps. La parentalité est aussi prise en compte de façon permanente par les professionnels du centre social qui veillent à ce que les parents aient la possibilité de garder leur position de pivot éducatif. Le travail mené par la Ville et la Caf dans les quartiers Malétrenne Plaisance Patte d'oie, en 2006 / 2007, a aussi porté sur ce thème essentiel. Il a permis de déboucher sur la création d'une association de quartier dans laquelle les parents ont toute leur place, y compris dans le cadre de l'aide aux devoirs mise en place à la rentrée 2007 et soutenue par la Ville d'Amboise.

Mais il faut aussi veiller aux bons équilibres entre la présence parentale et les temps de l'école (scolaire et périscolaire); entre les rythmes de l'enfant dont les chrono-biologistes rappellent régulièrement l'importance quant à l'épanouissement et à la concentration et les impératifs professionnels des parents. L'évolution de l'économie, des conditions et des rythmes de travail imposent à certaines familles des temps

de garde accrus en périscolaire. Depuis la rentrée 2007, la Ville a fait le choix d'étendre l'accueil après l'école de 30 minutes, tout en veillant à ce que ce temps supplémentaire ne soit pas l'occasion d'une fatigue s'ajoutant à celle de la journée.

Afin de mieux travailler avec et pour les parents, nous encouragerons leur implication dans la vie des quartiers (à travers les associations existantes et/ou la mise en œuvre de conseils locaux), nous organiserons des rencontres entre parents dans les maisons de quartier (dans le but de faciliter l'échange et afin de dédramatiser certaines situations compliquées pour les parents). Nous renforcerons aussi les liens avec les associations de parents et de quartier.

En 2007, la Ville a produit un projet éducatif communal. Ce document référence permet de rappeler ce qu'est la commune, ses équilibres socio-démographiques, ses acteurs éducatifs, culturels, sportifs, institutionnels, associatifs, sociaux, ses équipements de toutes natures. Mais il est surtout l'occasion de définir les valeurs communes à l'ensemble des éducateurs et les choix éducatifs globaux faits par la commune, choix qui s'appliquent de façon transversale à l'ensemble des actions entreprises par la commune en direction des enfants et des jeunes.

Les objectifs sont les suivants : le respect de l'individu : de soi-même comme des autres ; une meilleure connaissance et compréhension des autres peuples, des autres cultures ; des autres enfants et jeunes ; le développement de la capacité à décrypter les messages et les médias ; le développement de l'esprit critique ; la valorisation de la prise d'initiative et de responsabilité ; le développement de la capacité d'expression, individuelle et collective ; le respect et le goût du travail.

Des moyens pour les enfants

Pour les enfants, nous avons réaffirmé l'importance des temps d'accueil collectif. Ces moments doivent pouvoir être accessibles à tous les enfants de la commune, de façon régulière ou occasionnelle, ce qui implique à la fois une politique tarifaire favorisant la mixité et un nombre de places suffisant.

Afin de répondre à ces objectifs, il nous a fallu bâtir un projet de rénovation du centre de loisirs, lequel s'est traduit par deux premières tranches de travaux permettant de redistribuer les locaux, de mettre l'ensemble aux normes d'hygiène et de sécurité, d'effectuer une remise à niveau complète des huisseries, des murs, des sols et des plafonds, mais aussi le remplacement de l'ensemble des sanitaires et la création d'espaces d'accueil et de travail. La dernière tranche verra la construction d'une salle supplémentaire permettant l'augmentation du nombre de places proposées aux familles. Mais dès 2008, des locaux temporaires permettront de ne laisser aucun enfant d'Amboise sans solution le mercredi et pendant les vacances.



Quant à la dimension tarifaire, nous avons mis en place dès 2002 le quotient familial, afin que les tarifs soient adaptés aux familles. Depuis 5 ans, le coefficient appliqué par la Ville n'a pas été réévalué (ni le plafond) afin d'amortir l'augmentation pour les familles qui ont vu le tarif augmenter ; pour celles dont le tarif avait baissé, il suit depuis l'évolution des revenus de chacun, famille par famille.

Parallèlement, nous avons réussi à casser la frontière entre le centre de loisirs municipal et celui du centre social voisin : grâce au travail commun entre les deux équipes éducatives, grâce à l'harmonisation des tarifs, grâce à la modification de l'accueil du centre social, qui fonctionne désormais sur la base de courts ateliers, offrant aux familles un choix quant au type d'accueil souhaité.

Reste la question cruciale du nombre de places proposées à l'échelle d'un territoire plus vaste : celui de l'intercommunalité. La création de lotissements, l'accueil de nouveaux habitants sur l'ensemble des communes crée une pression supplémentaire amortie par trop peu de communes. Le centre de loisirs d'Amboise est ainsi la destination naturelle des habitants de Saint-Règle, Souvigny, Chargé, Mosnes et même au-delà (Loir-et-Cher) : la création d'un équipement sur cette zone sera indispensable dans les prochaines années pour répondre aux demandes des familles, car Amboise n'aura pas la capacité, seule, d'accueillir ces enfants. Pour toutes ces raisons, une approche intercommunale s'avèrera rapidement indispensable, quitte à ce que la compétence soit transférée à la communauté de communes.

Parce que les mêmes enfants sont concernés, parce que le périscolaire prend une place importante pour de nombreuses familles, nous souhaitons dans les prochaines années, travailler sur l'amélioration de ces temps d'accueil dans les écoles, dans lesquelles sera étendu le projet éducatif communal avec la présence d'animateurs professionnels, l'acquisition de matériels nouveaux et l'habilitation des locaux par les autorités administratives compétentes.

Nous avons aussi, parce que c'était un besoin basique, travaillé à la rénovation des bâtiments scolaires, avec un budget conséquent consacré chaque année à la remise en état des huisseries, des plafonds, des peintures, des sanitaires, mais aussi des équipements nouveaux. Nous avons aussi équipé les écoles élémentaires de salles informatique permettant aux enfants d'être à niveau lorsqu'ils entrent au collège. Une convention a été signée en 2007 avec l'inspection académique sur ce dernier point.

Il sera indispensable de revoir la carte scolaire d'Amboise afin de tenir compte des évolutions de la commune. Nous souhaitons aussi réaliser le regroupement des écoles Rabelais Richelieu sur le site de cette dernière, mail Saint-Thomas, afin de simplifier la vie des parents et des équipes pédagogiques.

Malgré le retrait total de l'Etat du dispositif CEL (Contrat Educatif Local), nous avons maintenu nos efforts pour continuer à proposer des activités aux enfants d'Amboise durant le temps de la pause méridienne. Ce dispositif devra être revu et amélioré afin de permettre à davantage d'enfants d'en bénéficier dans les meilleures conditions : nous le ferons. Nous avons aussi mis en place un dispositif d'accompagnement financier des projets pédagogiques des écoles : la Ville les finance à 80 %, les écoles, associations de parents d'élèves et parents financent les 20 % restants. Tous ces efforts permettent aux enfants de bénéficier d'activités complémentaires au temps de classe. Mais nous souhaitons retravailler sur ce dispositif d'animations périscolaires, en travaillant sur l'amélioration de la qualité et en recherchant la participation du plus grand nombre d'enfants à ces activités.

Si l'animation du temps méridien est une préoccupation, la question relative au repas l'est au moins tout autant. C'est ainsi que nous continuerons à travailler avec un prestataire qui privilégie les circuits courts (production locale) afin de d'assurer d'une excellente traçabilité et de l'absence complète d'aliments à base d'OGM (Organismes Génétiquement Modifiés). Nous poursuivrons le travail d'introduction progressive d'aliments bio. Mais nous ferons plus avec des actions autour de la nutrition, de la qualité des repas, de la prévention de l'obésité.

La Ville d'Amboise soutient aussi le RASED (Réseau d'Aide à la Scolarité des Enfants en Difficulté) : nous avons financé du matériel pédagogique à destination de cette équipe, même si cet effort devrait être celui de l'Education Nationale, même si la moitié des enfants concernés n'habite pas à Amboise : on ne peut pas, devant certaines situations, continuer à attendre que ceux qui devraient intervenir le fassent. Nous avons pris cette responsabilité.

Nous avons aussi travaillé sur les séjours car ils sont de magnifiques occasions d'apprentissage de la vie collective, en même temps qu'un vrai dépaysement. Deux séjours au lieu d'un sont organisés chaque été, dont l'un est entièrement piloté par le service jeunesse municipal, encadré en partie par le personnel de la commune. Ces séjours accueillent des enfants en juillet et août à la mer ou à la montagne. Depuis 2006, une convention a été signée avec la communauté de communes des deux rives afin que ses enfants y aient aussi accès, dans la logique intercommunale évoquée plus haut. Ces séjours fonctionnent aussi au quotient familial, étant entendu que la Ville prend en charge au minimum la moitié des coûts de l'organisation. Nous souhaitons dans les prochaines années proposer également un séjour au ski tandis que la question des échanges collectifs internationaux est aussi à l'étude. Nous travaillerons aussi sur l'augmentation des mini-séjours estivaux, qui correspondent de plus en plus à la demande des familles, sur la base de cinq journées et quatre nuits.

Enfin, et pour revenir au périscolaire, la Ville a maintenu les crédits du contrat éducatif local, malgré le désengagement total de l'Etat depuis 2006. Les activités sportives, culturelles, récréatives se poursuivent donc ainsi, cependant que des efforts importants ont aussi été développés en direction des adolescents.

La place des jeunes

L'attention portée aux jeunes se traduit à la fois par une délégation à part entière, la création d'un service, la création d'un Conseil Municipal des Jeunes. Et c'est dès notre arrivée en 2001, parce que nous considérons qu'il y avait urgence, qu'ont été créés le service jeunesse municipal et le CMJ. Le service a pour vocation l'accueil, l'information et la coordination en matière d'enfance et de jeunesse à l'échelle de la commune. Le conseil des jeunes, doté d'un budget spécifique et d'un animateur dédié, a permis de démontrer que les jeunes étaient porteurs d'idées, de projets, de valeurs et en capacité de construire des réponses concrètes et de les mettre en œuvre. Les animations ont ainsi été nombreuses à voir le jour, tandis que les jeunes élus ont aussi pu aller à la rencontre des élus, des services, se confronter au fonctionnement d'une commune. Quatre élections, quatre équipes se sont déjà succédé. Les « anciens » élus trouvent d'autres formes d'engagement : dans les partis politiques, les syndicats, les associations locales. Avec un peu de recul, il est évident que ce CMJ a contribué à rajeunir les structures et les points de vue à Amboise.

Nous irons au-delà de cette implication citoyenne en soutenant les projets portés par des jeunes lorsqu'ils sont d'intérêt collectif, qu'ils portent sur la solidarité, la culture, l'environnement ... Les jeunes, en effet, ne manquent pas d'idées mais n'ont pas toujours la possibilité de transformer ces idées en projets. Ce sera l'objet du fonds communal d'aide aux projets de jeunes que nous créerons, tout en assurant leur accompagnement dans le montage du projet.

Au-delà du CMJ, les animations et accueils proposés aux adolescents sont le fait d'associations financées par la Ville d'Amboise. Ces associations portent chacune leur propre projet : notre rôle est de permettre la convergence sur certaines actions avec le souci de favoriser l'efficacité, éviter les doublons, améliorer la lisibilité de ce qui est proposé. Dans ce cadre, nous avons posé de nouvelles exigences à la MJC et au centre social Les Acacias : un vrai projet d'établissement partagé, un partenariat entre les structures, la professionnalisation des équipes. Ces exigences, indispensables compte tenu de l'importance de ces structures et des financements publics affectés, ont dans un premier temps déstabilisé ces deux structures, qui ont dû travailler différemment. Cela s'est traduit par des changements de personnel et de procédures mais permet aujourd'hui de lire de profondes évolutions. Ainsi la MJC a-t-elle affirmé fortement l'animation jeunesse comme une priorité et développé de nombreux dispositifs et animations.

Nous continuerons à travailler dans une logique de partenariats qui implique des exigences fortes dès lors que la collectivité apporte des financements. Nous développerons les conditions d'objectifs et de moyens pluriannuels avec ces structures.

Chacune de nos actions est aussi guidée par l'intérêt du public. C'est ainsi qu'est né le projet de pôle Jeunesse. Il fallait à la fois des locaux pour la Mission Locale qui travaillait dans deux appartements depuis quelques années dans des conditions déplorables, héberger le tout nouveau service jeunesse, donner une visibilité accrue au Point Information Jeunesse et accueillir le Point Cyb et le Conseil Municipal de Jeunes. Pour faciliter l'accès, c'est donc un lieu unique pour les jeunes et les familles qui a été créé, grâce à la réhabilitation de l'ancienne crèche de l'Ile d'Or. Le pôle a pris le nom de Bertrand Schwartz, grand monsieur de l'insertion des jeunes, précurseur des Missions Locales.

Et nous avons créé le Point Cyb' qui permet l'accès des jeunes (et des moins jeunes d'ailleurs) à l'Internet, gratuitement. Un animateur a été embauché par la Mission Locale ; la Ville d'Amboise est la seule commune à apporter un financement au dispositif. Depuis 2006 particulièrement, le Point Cyb' accueille un nombre croissant de personnes. Une convention avec la MJC a permis de relancer, dans ce lieu, les ateliers informatique et Internet depuis deux ans.

Pour permettre aux jeunes d'aller davantage vers les offres culturelles et sportives proposées localement, nous travaillerons avec les acteurs du territoire sur la création d'un « pass culture-sport » pour les 16/25 ans. Ce pass permettra de diminuer le coût d'un certain nombre de spectacles, de concerts, d'adhésions ...

L'animation jeunesse

L'animation jeunesse se traduit par les propositions d'activités que déclinent de nombreuses associations amboisiennes, à la fois la MJC, le Centre Social, mais aussi les structures culturelles, sportives, de loisirs. Le rôle de la Ville est ici à la fois de soutenir ces associations, de les coordonner, de leur permettre d'émarger auprès d'autres partenaires financiers (dans le cadre du Contrat Educatif Territorial Jeunesse et Sports, par exemple), de veiller à ce que les tarifs permettent un accès de tous aux activités.

Mais la Ville a également développé directement des opérations d'animation complémentaires. La plupart ont été initiées ou proposées par le Conseil Municipal des Jeunes. Ainsi, la patinoire hivernale « Amboise on ice » connaît chaque année un grand succès public, à la fois auprès des familles, mais aussi des écoles et des associations locales. Cette patinoire est aussi une manière de goûter aux sports d'hiver pour les jeunes, très nombreux, qui n'y partent ni en famille, ni en classe. Son installation en centre-ville est une occasion supplémentaire de faire vivre le commerce local.

Il faut également citer les opérations mises en place autour du cinéma : les séances estivales de cinéma de plein air, depuis 2002, mais aussi depuis quelques années les séances rencontres au ciné A, avec tarif réduit pour les jeunes. La « nuit des jeunes » devenue « quartier nocturne » depuis 2007 est aussi l'occasion de faire la fête, de découvrir de jeunes artistes locaux et de créer de l'échange entre les jeunes de différents quartiers de la ville, et au-delà. Le service jeunesse met aussi en place depuis quelques années des randonnées rollers en ville : une manière moderne et originale de redécouvrir sa ville.

Le sport, vecteur d'expression corporelle et catalyseur d'énergies

La pratique sportive fait partie des grands plaisirs de la vie. Plaisir des loisirs partagés entre amis, support d'une grande convivialité, prétexte à réunions festives. Plaisir du dépassement de soi, du défi que l'on se fixe, de l'horizon qu'il faut atteindre puis dépasser. Plaisir de la stratégie de jeu, de la composition de l'équipe, de la compétition loyale et franche.

Pour une Ville, le sport c'est aussi un excellent moyen de cohésion sociale, d'expression corporelle, de bonne santé et de bon esprit. Le degré de sportivité, le nombre de pratiquants, de sections, d'associations, le niveau des athlètes et des équipes sont des témoins de la bonne santé de la commune et de ses habitants. C'est enfin l'expression d'une fierté, à travers des résultats qu'il faut valoriser, à travers les manifestations d'importance qui font rayonner Amboise au-delà de ses frontières.

Pour toutes ces raisons, nous considérons que le soutien apporté au sport va bien au-delà de l'aide à un loisir, du coup de main à des bénévoles. Le rôle de la Ville en la matière est de proposer des structures adaptées, évolutives, en bon état, mais aussi d'anticiper les besoins futurs. Nous devons aussi veiller à la juste répartition des moyens, selon des critères simples et raisonner à l'échelle intercommunale. La pratique sportive elle-même relève d'abord des associations qui, chacune, porte un morceau important de citoyenneté et d'engagement.

Les structures sportives

Si l'on rapporte les structures sportives au nombre d'habitants, on peut dire qu'Amboise est très équipée. Cela est régulièrement reconnu par les instances compétentes. Mais parce que la Ville accueille bien au-delà de sa population (et c'est tant mieux), « très » peut devenir « trop peu ». Ajoutons que les scolaires (lycées, collèges, écoles d'Amboise et des alentours) accèdent à ces structures, de même que les gendarmes et les pompiers et l'on comprend aisément la difficulté d'une ville seule à gérer ces équipements.

Immédiatement, on pense à la piscine. Elle doit devenir une compétence intercommunale parce que sa fréquentation actuelle dépasse Amboise. Ancienne, elle a bénéficié ces dernières années de plusieurs améliorations : visibles (l'accueil, les vestiaires) ou invisibles (les canalisations). Mais Amboise aujourd'hui ne pourrait supporter seule la construction d'un nouvel équipement et son fonctionnement. Pourtant, il le faudra bien. C'est typiquement ce qui peut être du ressort de la communauté de communes. Ce sera l'un des enjeux du prochain mandat.

En matière de sport, il y a deux sites majeurs à Amboise : la cité scolaire et l'île d'Or. Deux zones extrêmement importantes qui impliquent une approche prospective. C'est ce que nous avons fait ces dernières années, avec des études sur l'aménagement, l'organisation des espaces et les circulations, dans ces deux sites.

La cité scolaire d'abord. 3000 élèves chaque jour. Des flux incessants. Des rues qui coupent les circulations naturelles entre les équipements. Des bus, des voitures, du stationnement. Ajoutons à cela des propriétaires différents : la commune, le département, la région. Cette étude a permis de mettre en œuvre un schéma que nous mettrons en œuvre ces prochaines années. Ce schéma prévoit notamment la recreation d'un stade en remplacement de celui des 5 tourangeaux ; il sera situé derrière le complexe sportif Ménard. En lieu et place du stade actuel sera implantée une gare routière, permettant aux bus de déposer et reprendre les élèves avec une sécurité accrue. La priorité des trajets internes à la cité scolaire sera piétonnière, les stationnements étant pensés dans cette logique.

En attendant ce réaménagement de fond, nous avons sécurisé les arrêts de bus, transféré les voiries à Val d'Amboise pour qu'elles puissent être refaites rapidement, installé des réserves de matériel sur le stade actuel ; 2008 permettra la création de vestiaires légers destinés aux entraînements (clubs et scolaires) sur le stade actuel.

Un schéma d'aménagement complet (à 10 ou 20 ans) a été déposé en Préfecture concernant l'île d'Or. Agréé par la commission des sites, ce schéma faisait suite aux travaux de l'école du paysage de Blois, présentés aux amboisiens dans la chapelle Saint-Jean. Ce schéma a permis dans un premier temps la réfection du stade de l'île d'Or. Réfection intérieure / extérieure : la totalité des vestiaires, un local pour l'arbitre, les sanitaires refaits. En hommage à un grand homme du football, éducateur et formateur,

amboisien de surcroît, nous l'avons baptisé Georges Boulogne. Cette réhabilitation a permis d'accueillir des matches de football européen en 2005 ; ce sera à nouveau le cas en juillet 2008. Ce stade est en effet désormais aux normes pour ce type de matches. Il s'est aussi mis à niveau d'un club de football dont l'équipe première a grimpé les divisions ces dernières années. En 2008, un espace extérieur nouveau sera créé pour accueillir les bus des équipes et les arbitres.

Deux autres chantiers seront engagés au bénéfice du sport local. Nous participerons au projet de nouveau site pour rugby dont le succès et le développement ne se démentent pas. Et puis nous engagerons les travaux de couverture des deux courts extérieurs de tennis du site de la Fuye.

Au croisement du sport et de la jeunesse figure le skate-park. Cet équipement moderne, attendu par de nombreux jeunes pendant des années a été installé en 2003 au cœur de la cité scolaire. Il fut le premier projet du Conseil Municipal des Jeunes et accueille régulièrement les amateurs de skate et de rollers. Nous l'avons souhaité sécurisé et arboré pour une meilleure intégration dans l'espace de la cité scolaire.



Les manifestations sportives

A l'initiative des associations, le calendrier annuel est émaillé de manifestations très diverses. Il n'y a pas un week-end sans un tournoi, une rencontre, un stage, un challenge, une manche de championnat. Parmi ces manifestations, certaines ont pris une ampleur telle qu'il est devenu indispensable que la Ville apporte un soutien accru.

Ainsi, la Nuit des Roys (organisée par l'ARCA) est devenue la première randonnée Vtt nocturne de France ! Nous avons souhaité qu'elle reste annuelle et l'avons agrémentée en 2007 d'une animation culturelle et festive. Les foulées amboisiennes (de l'Avenir d'Amboise Athlétisme) voient régulièrement le nombre de coureurs augmenter. Il a été indispensable d'informatiser le traitement des données, avec le soutien du service informatique de la Mairie. On pourrait citer bien d'autres manifestations ainsi soutenues par la ville : cyclisme, basket, natation, sports de combats, football, tennis ...

Amboise accueille en outre depuis 3 ans le Rallye automobile Cœur de France. Une occasion supplémentaire d'animer la ville par une manifestation de haut niveau (aux portes du championnat de France) qui vient agrémenter encore ce calendrier de manifestations. En 2008, nous accueillerons le championnat européen de football : trois matches auront lieu à Amboise au début du mois de juillet.

Les associations sportives

Derrière ces manifestations, il y a, toujours, des associations. Des bénévoles, passionnés, des jeunes et des moins jeunes, des équipes. Amboise est particulièrement riche en la matière avec plus de 30 sections qui sont autant de propositions d'activités pour tous. Le soutien de la ville aux associations sportives est protéiforme : financier, logistique, de communication.

En matière de soutien financier, nous avons fait le choix de poser des critères afin que chaque association soit traitée sur une base d'égalité. Ces critères ont été proposés en commission extra municipale des sports, réunissant élus et associations sportives. Ils tiennent compte de l'encadrement des équipes, du budget des associations, du nombre d'adhérents (compétition et loisirs).

A ces subventions de fonctionnement s'ajoutent des « aides aux projets » liées aux manifestations organisées par les associations ou à des projets particuliers non intégrés dans le fonctionnement habituel des structures.

Mais les subventions ne font pas tout. Les efforts de la Ville se traduisent aussi par la mise à disposition des gymnases, des stades, des terrains d'entraînement, des piscines, qui représentent autant de dépenses en personnel, en électricité, eau, chauffage, assurances, ménage et entretien. L'utilisation intensive des structures a d'ailleurs amené la Ville à mettre en place des accès à carte qui permettent de vérifier que les créneaux demandés sont effectivement utilisés, de les redistribuer s'ils ne le sont pas et d'optimiser ainsi la gestion de ces équipements pour que toutes les associations sportives y aient le plus possible accès.

Nous avons aussi investi ces dernières années dans des matériels. Un minibus a été acheté en 2003, puis remplacé en 2006. Il est mis à disposition des associations, surtout les clubs, pour effectuer des déplacements le week-end et limite l'utilisation des véhicules personnels des bénévoles. Des stands et des barnums ont aussi été acquis. Gérés par le service des sports, ils permettent d'améliorer l'organisation d'un certain nombre de manifestations chaque année.

Le service communication de la ville intègre aussi les actualités des associations sportives dans les publications destinées tant aux amboisiens (magazine, lettre, plaquette estivale, site internet) qu'à l'extérieur (presse locale et régionale).

Le soutien aux associations, c'est aussi l'aide dans des démarches pratiques. C'est ainsi que nous avons créé la journée des inscriptions (à Eurocentres) tous les ans au mois de septembre. Les associations qui le souhaitent y sont rassemblées, permettant aux familles d'aller à la rencontre de plusieurs clubs sur le même lieu et d'effectuer les démarches d'inscription pour la saison.

La question de l'accès de tous au sport est aussi au cœur de notre réflexion. En partenariat avec les clubs volontaires, nous souhaitons développer des stages de découverte multi-sports.

Et puis, l'intercommunalité peut aller plus vite sur le terrain que dans les structures politiques et administratives. C'est ainsi qu'une convention a été signée entre l'Ovale de Loire, la Ville d'Amboise, la Communauté de Communes des Deux Rives et la commune de Lussault-sur-Loire afin de soutenir le club de rugby qui a de fait pris une dimension intercommunale en s'entraînant à Lussault avec le soutien financier d'Amboise. Ce type de partage de moyens doit nous inspirer pour l'avenir.

Enfin, si le sport, c'est la santé, alors le centre médico-sportif a toute sa place. Anciennement géré par l'ACA, il est depuis longtemps un outil au service des associations et des pratiquants. Notre réflexion porte sur son évolution vers plus de réactivité et une meilleure adaptation aux pratiques actuelles. L'arrêt de l'ACA et l'expulsion du centre médico-sportif par la médecine du travail en 2007, ont paradoxalement permis de lui donner un nouveau souffle.

Une nouvelle association a été créée, un nouveau local mis à disposition par le centre hospitalier. Un projet de diversification des prestations proposées est à présent à l'étude pour les prochaines années. Il devrait

permettre de travailler sur la nutrition, le suivi du haut niveau, la lutte contre le dopage, des actions de prévention. Nous continuerons à lui apporter un soutien sans faille ces prochaines années.

Tous ces efforts en direction du sport portent leurs fruits. Peu à peu, chacun trouve dans la large palette le sport qu'il veut pratiquer. Nos projets futurs accentueront encore cette dynamique, déjà reconnue au plus haut niveau puisque la Ville d'Amboise a été désignée Ville la plus sportive de la région centre en 2005.

L'économie, le commerce, le tourisme : un soutien de tous les jours.

Le développement économique est depuis la création des districts de compétence intercommunale. C'est aujourd'hui la communauté de communes Val d'Amboise qui porte cette dynamique. Nous ne considérons pas pour autant que la Ville en tant que telle n'a pas son rôle dans cette dynamique, bien au contraire. D'abord parce qu'Amboise représente plus de la moitié du Val d'Amboise, ensuite parce que les élus communaux sont des ambassadeurs de leur territoire. Nous travaillerons d'ailleurs au rapprochement entre les élus et les chefs d'entreprise dans les années à venir.

Cette dimension est vitale car une économie en bonne santé est une source d'emplois, de richesses pour tout le territoire, de dynamique positive, mais aussi de ressources fiscales qui permettent la structuration de nos communes. Notre territoire, à la fois industriel et touristique souffre de saisonnalité de l'emploi (liée au tourisme), ce qui implique une diversification des implantations pour mieux assurer de l'emploi à l'année, mais aussi la recherche de tourisme désaisonnalisé. Nos démarches ont été nombreuses ces dernières années, à la fois en matière d'animation, de soutien à l'artisanat et au commerce, d'évolution de la fiscalité locale des entreprises, de services décentralisés en Amboisie.

Ainsi, nous avons soutenu le projet Météor, qui apportera soixante-dix emplois à Amboise, dont une partie ne sera pas liée à la saison touristique stricto sensu. C'est aussi pourquoi, quelques mois après leur commercialisation, les deux tiers des emplacements proposés dans la zone industrielle de la Boitardière ont été commercialisés. Ils accueilleront autant d'entreprises et des dizaines d'emplois.

Le soutien à l'économie, c'est aussi l'aide aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat. Plus souples, ces unités sont des créatrices d'emplois. Un emploi ici, trois là-bas, dix plus loin. Chacun dans son secteur porte une dynamique économique et commerciale. La multiplicité de ces acteurs est un véritable atout dans les périodes économiquement difficiles, leur diversité est une chance pour l'emploi. Ainsi est née l'Apeva (aide aux entreprises proposée par Val d'Amboise depuis 2007) dont le succès ne se dément pas : déjà 10 projets amboisiens soutenus.

Mais les dernières années ont aussi vu, dans le cadre de l'intercommunalité, les taux de taxe professionnelle s'unifier. Là où des petites communes, aux faibles charges de fonctionnement, pouvaient proposer des taux très attractifs aux entreprises, Amboise était au plus haut. Le taux unique permet aux entreprises installées à Amboise, année après année, de voir baisser la taxe professionnelle. Le lissage des taux s'effectue sur neuf années ; peu à peu, les entreprises d'Amboise retrouvent des taux plus proches de la moyenne. Mais dès la première année de cette « TPU », de nombreux commerçants d'Amboise ont vu leur contribution baisser très nettement.

Moins de charges pour les commerçants, c'est un moyen de soutenir leur activité. Les aider dans les investissements en est un autre. Mais parce que ce commerce est essentiel à la vitalité de la ville, nous faisons plus. Ainsi avons-nous toujours soutenu les associations de commerçants par une subvention annuelle. Ainsi avons-nous relayé le projet de carte de fidélité « Fideval » afin d'obtenir des financements extérieurs (la Ville est même allée jusqu'à consentir une avance de trésorerie dans l'attente du versement de financements d'Etat).

Nous continuerons, demain à soutenir les commerçants via l'association que nous appelons de nos vœux. Nous reverrons la signalétique commerciale grâce de nouveaux dispositifs compatibles avec les obligations

d'une cité historique. Nous créerons un livret d'accueil des nouveaux commerçants amboisiens, ainsi qu'une journée spéciale pour mieux les accueillir.

Nous ne pouvons que constater également qu'il y a encore une forte migration des habitants d'Amboise et des environs vers l'agglomération tourangelle, faute de trouver sur place l'ensemble des services et commerces nécessaires. Les nouveaux modes de consommation se traduisent par la place considérable prise par les grandes surfaces et les commerces qui se développent dans leur périphérie. Ce mouvement, d'une grande force, nous ne pouvons que l'accompagner : refuser les grandes surfaces, nier leur développement, ce serait à coup sûr envoyer les clients vers d'autres territoires. Or, il s'agit aussi d'emploi local. En revanche, il convient que ces surfaces jouent le jeu du partenariat avec le commerce traditionnel en n'oubliant pas de rester en centre-ville, voire de le réinvestir.

Dans cette même logique, nous réaliserons la ZAC Saint-Maurice, en y accueillant des enseignes complémentaires à ce qui existe sur le territoire, pour une offre nouvelle, dont l'absence actuelle incite à aller vers l'agglomération tourangelle pour faire ses emplettes.



Et puis pour qu'il y ait des commerces, il faut qu'il y ait des clients. Cela implique, pour la Ville, de créer des animations proches des commerces et de permettre à ces clients de pouvoir stationner à proximité.

L'animation commerciale d'abord est une excellente manière de faire vivre la ville, dans tous les sens du terme. Ainsi apprécie-t-on l'été les marchés nocturnes, qui s'implantent à la fois place Michel Debré et place Saint-Denis en juillet et août. L'occasion de découvrir des artisans, d'acheter objets d'arts, bijoux, vin, décorations ... mais aussi de poursuivre le marché par un tour dans les rues d'Amboise, vers les commerçants restés ouverts, les restaurants ... Nous avons créé, puis dynamisé ces marchés « à la belle étoile » ; nous continuerons. Nous avons aussi créé le week-end « un jardin extraordinaire » pour marquer la fin de l'été de façon originale, toujours en centre-ville ; nous avons ajouté au Marché de Noël celui des solidarités « Noël en cœur » qui permet d'allier dynamique économique et coup de main aux associations sociales. Ajoutons la brocante BD-Vinyls proposé par les Courants au début du mois de juillet. Mais les animations culturelles et sportives proposées à Amboise sont autant d'occasions d'accueillir du public qui va aussi vers les commerces, les restaurants, les hôtels.

Quant au stationnement, thème sensible s'il en est, il est bien évident que si les emplacements les plus proches des commerces sont occupés en permanence, les clients iront ailleurs ; d'où la nécessité du stationnement payant qui permet de libérer régulièrement les places et d'améliorer le « turn over » de ces stationnements. C'est là aussi la responsabilité de la Ville de permettre de faciliter le stationnement, les places plus éloignées restant gratuites. Ces efforts, ajoutés à nos évidents atouts touristiques, permettent à notre commerce local de se porter, comparativement, bien mieux que ceux des villes de taille comparable à Amboise.

Les créateurs d'entreprises

Il est aussi important de bien accueillir les porteurs de projets, les créateurs d'activités. C'est maintenant le cas, via le service économique de Val d'Amboise. A notre demande, ce service s'est vu agrémenté de permanences des chambres consulaires (chambre de commerce et de l'industrie et chambre des métiers), ainsi que du RILE (Réseau d'Initiatives Locales pour l'Emploi en Touraine), association de soutien aux porteurs de projets économiques (par ailleurs soutenue financièrement par la Ville d'Amboise). Cet accueil complet est un plus pour intéresser les créateurs d'entreprises.

Et puis la dynamique économique d'un territoire, c'est aussi la qualité des services rendus à la population. Un chef d'entreprise qui cherche un espace pour s'implanter tient compte à la fois de paramètres économiques pour son activité et d'éléments liés à l'environnement pour ses salariés et leurs familles. Amboise, positionnée entre les échangeurs de l'A10 et de l'A85, à 25 kilomètres de la Gare TGV, est naturellement un site intéressant. La densité de son pôle économique (le deuxième du département après Tours) renforce son intérêt de par les échanges possibles entre entreprises. La baisse de la taxe professionnelle, les conditions d'accueil et de vente des terrains sont des atouts supplémentaires. Mais le souci qu'a Amboise de maintenir et développer des services de qualité (publics et associatifs) sont un élément moteur dans le choix d'implantation. Certaines manifestations d'importance (sportives ou culturelles) sont ainsi l'occasion de communiquer auprès de chefs d'entreprises. Car faire venir des entreprises est un travail de chaque jour. Nous continuerons à tout mettre en œuvre, sur l'ensemble de ces axes, afin d'accueillir des entreprises, diversifier l'emploi, générer une dynamique territoriale porteuse de richesses.

Les marchés et brocantes

Et puis, l'un des fleurons économiques d'Amboise est son marché dominical. Rendez-vous de nombreux amboisiens, ce marché attire aussi bien au-delà de la ville et même du Loir-et-Cher. Il faut dire que le nombre important de commerçants non sédentaires, la variété des produits proposés, les effluves qui vous caressent les narines en fin de matinée, ces endroits où l'on peut se poser, prendre un café, se rencontrer, se faire plaisir ... tout cela plaide pour un marché qui dure. Et c'est le cas. Le marché du vendredi complète celui du dimanche ; plus petit, il est essentiellement fréquenté par les locaux. La Ville assure d'ailleurs un transport vers ce marché du vendredi, à partir des différentes zones d'habitations d'Amboise.

La Ville soutient ce marché à travers une subvention annuelle à l'association des commerçants non sédentaires, destinée à créer de l'animation sur le marché. Nous relayons également les campagnes nationales de promotion des marchés. Mais soutenir le marché, c'est aussi l'équiper, le mettre aux normes, le moderniser. En 2007, les sanitaires ont été rénovés : ils en avaient bien besoin. Leur état rendait cette première tranche de travaux prioritaire. Nous allons poursuivre cette modernisation en 2008 avec une mise aux normes électriques notamment.

En complément des marchés hebdomadaires et des animations portées par la Ville, il y a les initiatives associatives en la matière. La foire de printemps d'abord, devenue un rendez-vous important, le deuxième d'Indre-et-Loire après la foire de Tours.

Economie et convivialité y font bon ménage et cette manifestation se clôt désormais par un feu d'artifice. Les milliers de visiteurs qui viennent à la brocante de la Pentecôte en font aussi un temps fort d'Amboise ; la brocante du 8 mai, proposée par les parents d'élèves de l'école Ambroise Paré s'est ajoutée au calendrier : elle est maintenant très attendue.

La viticulture

Le territoire d'Amboise, c'est aussi l'artisanat de bouche. La viticulture, malgré les difficultés que connaissent beaucoup de professionnels ici comme ailleurs, reste un élément central de l'identité locale. Nous avons la chance de compter sur notre territoire un lycée viticole qui permet sur place la formation de jeunes à l'ensemble des métiers du vin, mais aussi à ceux du cheval. Le vin, ce sont aussi plusieurs rendez-vous annuels d'importance : les foires aux vins organisées place Debré et dans le tunnel sous le château, mais aussi la soirée du Touraine primeur portée par Amboise Animation. Autant de manifestations que nous soutenons et dont la traduction concrète est à la fois la perpétuation de la tradition viticole, mais aussi le soutien à la production locale. Nous assurerons la promotion de l'appellation Touraine Amboise

Nous continuerons à soutenir ces manifestations. Mais nous accueillerons aussi dans quelques années les Haras nationaux (sans doute en face du lycée viticole). Ces Haras, jusqu'ici implantés à Blois, ont choisi Amboise pour tous les atouts évoqués ci-avant. Ils seront un plus dans le paysage amboisien, dans l'économie locale.



Le tourisme

Mais Amboise, nous l'avons dit, c'est évidemment le tourisme. L'une des particularités locales, c'est que les principaux monuments sont privés : le château, le Clos Lucé, la pagode sont gérés par leurs propriétaires privés. Le rôle de la Ville est dès lors de veiller au bon équilibre entre les acteurs et d'accompagner ce tourisme, à travers le soutien à l'office de tourisme, la création et le soutien aux événements locaux, la communication autour de la ville et de ses atouts.

Nous souhaitons engager le travail en direction du tourisme lié à l'environnement naturel (en soutenant les projets de navigation sur la Loire, respectueux du site classé, en réhabilitant de nouveaux sentiers pédestres, en accueillant dès 2008 le projet Loire à vélo) et à l'histoire industrielle locale (en mettant en valeur notre histoire industrielle et en assurant la promotion du tourisme industriel et des savoir-faire).

L'office de tourisme fait partie des compétences transférées à l'intercommunalité. Mais Amboise est le propriétaire des locaux et siège dans les commissions de Val d'Amboise ainsi qu'à l'Office.

Ces dernières années ont permis la mise en place d'une convention d'objectifs et de moyens entre l'office de tourisme et les communautés de communes. Cela permet à l'ensemble des acteurs de se positionner autour d'enjeux locaux communs, de partager des efforts, de construire des stratégies et de bénéficier du soutien de la collectivité chaque fois que ce travail le nécessite. Mais le premier des rôles de l'office c'est le bon accueil du touriste. Cela implique des locaux adaptés, ce qui n'est plus le cas du bâtiment qui abrite

actuellement l'association. Il nous apparaît indispensable de permettre à l'office de tourisme de bénéficier de locaux plus grands, mieux conçus, plus adaptés à la gestion moderne d'un tel équipement. Des pistes existent, nous poursuivrons le travail sur ce thème.

Le tourisme c'est aussi la prise en compte de l'ensemble des modes de consommation touristique et de toute la gamme à la fois quant aux activités et quant aux tarifs (restauration et hébergement notamment). Le camping municipal voit ainsi sa fréquentation s'améliorer avec les efforts que nous avons faits ces dernières années : aménagement de l'accueil, embauche d'un animateur pour les enfants l'été ; mais de gros travaux doivent être entrepris ces prochaines années, notamment sur les sanitaires qui devront être mis à niveau et redimensionnés. Nous devons aussi sécuriser le camping, aujourd'hui trop perméable. Ce mode d'hébergement est le plus populaire, il doit être maintenu et développé.

Il en va de même pour l'auberge de jeunesse Charles Péguy. Cet équipement communal, sous gestion associative, a vu sa fréquentation augmenter largement ces trois dernières années, grâce à des efforts importants en matière d'accueil, d'information, de politique tarifaire, de qualité des prestations de ménage et de restauration. C'est ainsi une véritable stratégie de conquête qui a été mise en place par l'association. Le projet intègre une phase d'investissement lourd qui permettra de mettre l'hébergement à niveau et de retrouver des marges de progression : nous soutiendrons ce projet.

Une autre clientèle n'était pas accueillie correctement à Amboise : les camping-caristes. Avec un pouvoir d'achat plus important, cette clientèle est aussi très importante pour une ville comme Amboise. C'est aussi une clientèle qui, à partir de l'endroit dans lequel elle stationne, va consommer en direction des commerces locaux, des cafés, des restaurants, des sites et équipements touristiques. Pour toutes ces raisons, il fallait mettre en œuvre un programme spécifique et le faire vite. Nous avons fait le choix, afin de ne pas pénaliser les finances communales par un lourd investissement supplémentaire, de confier la gestion à une société privée qui a réalisé les travaux dans l'Ile d'Or et reverse à la Ville, chaque année, une redevance liée à cette gestion d'équipement.

Nous avons évoqué Météor dont l'ouverture aura lieu dans quelques mois. Ce projet présente à notre sens maints intérêts. Il est d'abord un complément à l'offre d'hébergement proposée localement. Une offre qui tend à se développer, sous forme de location de petits appartements à la semaine. La clientèle de ces équipements n'est pas la même que celle du camping, de l'auberge de jeunesse ou des campings (hormis peut-être les mobil homes, mais notre camping n'en est pas équipé). Si nous n'avons pas d'offre amboisienne pour cette clientèle, elle ira ailleurs. L'intérêt économique réside aussi dans la durée du séjour. La base est d'une semaine, ce qui signifie une semaine de consommation amboisienne, ce qui est bon pour le commerce, pour les sites touristiques, pour la restauration et donc, par rebonds, bon pour l'emploi. Ensuite, même s'il y a des époques plus favorables que d'autres, ces équipements sont ouverts toute l'année et leur configuration appartement permet justement de désaisonnaliser en partie la fréquentation. Les emplois créés sur le site seront majoritairement féminins, ce qui est un élément également très favorable compte tenu des difficultés particulières rencontrées par les femmes sur notre bassin d'emploi. Enfin, les recettes de taxes générées par ce nouvel équipement seront des plus tant pour la Ville que pour l'intercommunalité.

Les hôtels relèvent aussi de l'initiative privée, mais la rénovation de l'hôtel Vinci (avenue Emile Gounin) et la construction de l'Etap Hôtel (à proximité du Novotel) démontrent la vitalité du tourisme dans la zone d'Amboise. Ces évolutions correspondent aussi à l'étude d'un marché local qui a longtemps vu une partie des touristes devoir chercher de l'hébergement en dehors d'Amboise, notamment lors de certaines périodes « de pointe ».

Nous soutiendrons aussi le projet développé par le lycée viticole d'Amboise autour du thème de l'oenotourisme. Il s'agit de diversifier les fonctions de l'établissement en proposant aux touristes de visiter les vignes et les équipements du lycée, d'expliquer ce que sont les métiers de la vigne et du vin, mais aussi de proposer la mise en valeur des bâtiments par des œuvres artistiques. Ce projet présente aussi l'intérêt

d'initier des collaborations avec l'ensemble des acteurs locaux de ce secteur économique et de lier ainsi ce secteur et l'importante dimension touristique de notre territoire

Pour nous, le tourisme est à la fois un but et un moyen. Un but comme outil d'échanges et d'enrichissement culturel ; un moyen comme dynamisation du tissu économique local et comme augmentation des offres d'emplois. Les modes de consommation de tourisme sont très variables : notre action consiste à ne pas privilégier l'un par rapport à l'autre (le tourisme de luxe par rapport au tourisme populaire, par exemple), mais au contraire de favoriser les initiatives qui permettent une offre diversifiée répondant à l'ensemble des envies, des attentes touristiques et des capacités du territoire, tout en veillant à préserver les équilibres naturels et les paysages.

Des manifestations patriotiques qui ne manquent pas d'éclat !

Amboise bouge aussi en se souvenant de ceux qui sont morts pour la paix. Chaque année, les manifestations patriotiques sont l'occasion de rappeler que nous ne les oublions pas, d'honorer leur mémoire et de faire passer aux générations montantes un message à la fois simple à comprendre et difficile à mettre en œuvre : chérissez la paix, faites tout pour la préserver.

Lors de ces cérémonies, aux côtés des officiels, des élus, des associations patriotiques, des porte-drapeaux, de l'harmonie de l'école de musique, défilent aussi les enfants et les jeunes, notamment les jeunes sapeurs pompiers d'Amboise et les élus du conseil municipal des jeunes qui, désormais, prennent aussi la parole pour dire leur attachement à la paix.

Amboise est une ville particulièrement active en la matière avec de nombreuses associations patriotiques, fédérées au sein d'un comité d'entente qui est l'interlocuteur privilégié de la commune. Avec eux, nous continuerons à œuvrer pour que cette flamme ne s'éteigne pas.



Une attention permanente aux plus fragiles



Notre action sociale tient en peu de mots : une place pour chacun. A Amboise, les besoins sont grands depuis longtemps. Les associations ont particulièrement investi le champ social, celui du handicap et de l'aide à domicile, de l'action caritative, de l'insertion sociale et professionnelle. Le rôle de la Ville consiste à impulser, coordonner, fédérer, soutenir financièrement et contractualiser avec d'autres partenaires publics ou parapublics susceptibles de cofinancer des actions. Il nous faut toujours nous occuper des besoins des habitants et ne pas nous enfermer dans la parole de l'institution, ce qui implique une étude fine du « terrain » local afin de disposer d'éléments fiables qui permettent de définir des objectifs et porter des actions concrètes. La Ville d'Amboise a eu la volonté de commencer par un portrait socio-démographique depuis 2005, cependant elle doit disposer d'outils performants dans l'ensemble de ces secteurs. De nouveaux dispositifs ont vu le jour, d'autres ont été améliorés, nous devons poursuivre dans cette montée en charge.

En matière sociale, il est primordial d'écouter les associations et les travailleurs sociaux, qui sont « sur le terrain ». Il est important aussi qu'ils échangent sur les situations, l'analyse qu'ils en font et les problématiques communes. Sur cette base, il est ensuite plus aisé de développer des projets, qui peuvent être communs, et tenter de résoudre des problèmes complexes. Convaincus de cette nécessité, nous avons mis en place la coordination sociale communale qui se réunit plusieurs fois par an. Elle est justement ce lieu de débat sur la réalité locale qui permet d'échanger et construire. C'est ainsi qu'a été largement abordée la question de l'aide alimentaire avec l'idée de mettre en œuvre une épicerie sociale, comme cela existe dans quelques communes du département.

Autre outil que nous avons développé depuis 2005 : l'analyse des besoins sociaux. Il s'agit de recueillir chaque année les informations statistiques sur la commune, en matière de logement, d'aide alimentaire, d'aide financière, de niveau de vie, de composition démographique, de vie associative, d'évolution des différents dispositifs sociaux. Cette « ABS » reprend aussi les compte-rendus des réunions de la coordination sociale communale ainsi qu'un répertoire des opérateurs qui interviennent sur le terrain.

Ces deux outils, nouveaux, sont pour nous des aides à la décision.

Le logement

Nous avons abordé cette question dans le cadre de l'urbanisme de la Ville et de notre ferme volonté de mixité de l'habitat. Mais le logement est un thème extrêmement important en ce sens qu'il est le cadre du quotidien de chacun. Mais il est aussi pour la plupart des familles le premier des budgets : loyer, électricité, gaz, impôts, ordures ménagères, eau, assainissement, assurances. Un budget qui, pour les locataires (notamment les plus démunis), explose sous le coup des augmentations énormes du coût de la construction ces dernières années.

Si la Ville n'est pas gestionnaire d'un parc locatif, notre responsabilité est de veiller à ce que les équilibres demeurent afin que chacun puisse se loger convenablement. De l'intérêt des initiatives prises par le Foyer des Jeunes Travailleurs à l'échelle du Pays en matière de logement diffus des jeunes ; de l'intérêt du transfert de cette association vers Val d'Amboise afin d'en sécuriser le fonctionnement. De l'importance aussi de la qualité du PLH (Plan Local pour l'Habitat) développé actuellement par les communautés de communes. Les élus d'Amboise ont travaillé à la construction puis à l'augmentation des budgets de ce plan pour que l'on soit en capacité, collectivement, de l'accomplir au plus vite. Au cœur de ce dispositif figurera la possibilité d'acquisitions foncières pour construire de l'habitat social, notamment pour les jeunes et les personnes âgées. Nous serons aussi particulièrement attentifs à ce que les logements sociaux prennent en compte la haute qualité environnementale (HQE), source d'économie d'énergie et donc de charges en moins pour les locataires.

Et puis il y a la question du logement d'urgence et celle du logement temporaire. Les deux dispositifs sont régulièrement confondus. Pourtant, dans le premier cas il s'agit d'avoir une réponse à apporter aux sans domicile qui survivent dans la rue, par un hébergement d'urgence qui doit être accompagné par un travail social ; dans le deuxième cas, c'est une autre problématique, ponctuelle, à laquelle il nous faut répondre (exemples : celle des familles expulsées ou dont le logement est détruit par un incendie ou une inondation). Force est de constater qu'aujourd'hui, ces deux dispositifs n'existent pas. Pourtant, nous n'avons pas ménagé nos forces pour qu'il en soit autrement.

Pour le logement d'urgence, nous avons saisi Val d'Amboise qui en a la compétence. La Communauté de communes avait accepté de soutenir le projet proposé par la Croix Rouge qui se proposait de réhabiliter des locaux et d'accompagner ensuite les personnes accueillies comme cela se fait dans d'autres villes, toujours avec une logique de soutien social et d'aide à l'insertion. Mais une fois encore, l'Etat a retiré la totalité de ses financements, ce qui a totalement déséquilibré le projet, le tuant en cours de montage : la Croix Rouge n'a pu que l'abandonner. Mais il faudra bien mettre en œuvre ce dispositif : nous souhaitons que Val d'Amboise se substitue à l'Etat, quitte à solliciter également d'autres financements, pour que cet accueil, intercommunal et indispensable, voie enfin le jour.

Concernant les logements temporaires, nous avons décidé de mettre en œuvre le projet plus rapidement. Plus « simple » parce qu'il implique beaucoup moins de fonctionnement que le logement d'urgence, il donnera une réponse nouvelle d'ici quelques mois. Situé avenue Léonard de Vinci, cette maison communale disposera de quatre appartements. Afin d'apporter notre pierre à l'insertion professionnelle et à l'emploi, nous avons fait le choix de porter ce chantier sous forme de chantier école. Ces locaux seront opérationnels en 2008. Nous en créerons d'autres dans les prochaines années car la demande est importante.

La rénovation urbaine de la Verrerie est également mue par cette volonté d'améliorer les conditions de vie des locataires. Si certains bénéficient de magnifiques terrasses et de logements plutôt grands, la conception des bâtiments a rendu leur évolution impossible. Des appartements en duplex, de longs couloirs très bruyants, une insonorisation quasi inexistante : ces désagréments sont le lot quotidien de bien des habitants et, même si le projet ne se limite pas au logement, ce sont bien ces difficultés qui nous ont amenés à porter un projet ambitieux.

Et puis la question du logement relève éminemment de notre rôle municipal. Le service logement de la ville (intégré au CCAS) permet ainsi de faire le lien entre les demandeurs, les locataires et les bailleurs sociaux. Il est primordial pour nous dans la mesure où il permet de travailler sur les notions de peuplement et de mixité et non sur de simples éléments techniques. Il est aussi une possibilité d'appui pour des situations particulièrement dramatiques qui demandent toute l'implication de la commune.

Même si leur logement et leur mode de vie nous apparaissent souvent incompréhensibles, il est aussi de notre responsabilité de nous préoccuper de l'accueil des gens du voyage. C'est la loi et c'est normal : les caravanes doivent pouvoir se poser dans les moyennes et grandes communes. Tout comme il est normal de ne pas laisser faire ceux d'entre eux qui s'implantent dans des terrains non prévus à cet effet. Le syndicat intercommunal des gens du voyage, sous présidence amboisienne, a monté un projet qui permettait d'équiper le terrain dit des Iles (sur la commune de Pocé-sur-Cisse) de manière correcte avec emplacements et sanitaires. Mais dans ce dossier, les changements fréquents de Préfets ont été préjudiciables : le projet d'abord validé a ensuite été retoqué à la fois pour un danger supposé lié à la proximité de la route et à l'accès au terrain et parce que ce terrain est en zone inondable. Le syndicat a recherché, en vain, un autre terrain et a dû, pour l'instant, abandonner ce projet.

L'aide sociale

Amboise est une ville qui bénéficie du travail important de nombreuses associations à caractère social et caritatif : la Croix Rouge, le Secours Populaire, les Restos du Cœur, le Secours Catholique, la Banque Alimentaire. Hormis la Banque Alimentaire qui ne reçoit pas directement de bénéficiaires, ces associations sont au contact direct d'amboisiens dans la difficulté, elles travaillent à les soutenir dans l'urgence et œuvre, sur le plus long terme, à chercher des solutions d'insertion, d'emploi, de logement, de santé. Cette multiplicité d'acteurs associatifs bénévoles est une bonne chose, qui évite la notion de guichet unique ou de non choix. Les dernières années ont, de plus, vu ces associations travailler ensemble (ce qui n'était que peu le cas auparavant), renforçant la cohérence de la démarche globale. Nous poursuivrons dans cette logique qui vise à fédérer les actions des associations caritatives pour les optimiser aux bénéfices de tous.

La Ville soutient ces associations, dans toute la mesure du possible et par différents moyens. A travers des subventions qui ont progressé de 30 % depuis 2001, mais aussi par des moyens matériels et logistiques. Nous mettons ainsi désormais un véhicule à disposition de la collecte de la Banque Alimentaire. Nous avons relogé le Secours Populaire. Nous avons sécurisé (par la pose de volets inexistantes jusque là) et refait les peintures (pour un accueil digne de ce nom) des Restaurants du Cœur. Solidarité élémentaire certes, mais qui va bien au-delà des mots.

L'aide sociale est aussi la responsabilité de la commune, via le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale). Ce CCAS, outil indispensable d'une vraie politique sociale, nous avons voulu le renforcer par plusieurs mesures. En assurant la rénovation de ses locaux d'abord, afin de les rendre plus opérationnels et pratiques pour les personnels, plus accueillants aussi. Et puis nous en avons fait un véritable établissement à part entière avec un personnel dédié, notamment avec une direction, là où cette tâche était auparavant partagée avec le responsable du service démographie / élections de la Ville, par le passé. Ces efforts financiers, nous les devons à cette action sociale, pierre angulaire de la cohésion territoriale qui permet une ville apaisée dans laquelle chacun peut s'en sortir et évoluer.

Le CCAS, c'est aussi un Conseil d'Administration au sein duquel on débat désormais, avec les représentants d'associations locales et les élus. Là aussi, nous considérons que la responsabilité se partage : avec les associations, avec les travailleurs sociaux. Ces Conseils d'Administration votent aussi depuis quelques années les actions du CLSPD et dès 2008 celles du CUCS. Ainsi, le CCAS est véritablement devenu en peu de temps le « bras armé » de la politique sociale de la Ville. Armé parce qu'il est équipé, que son budget a été largement augmenté et que ses effectifs permettent de faire face de façon plus satisfaisante aux besoins sociaux.

Nous considérons aussi que tous les citoyens doivent pouvoir s'épanouir dans leur ville. Cela passe par la réalisation d'un autre objectif : l'accès de tous à la culture et aux sports, ce qui implique à la fois une réflexion sur les tarifs, une communication adéquate et un accompagnement dans la démarche, en lien avec les acteurs sociaux du territoire.

Autre difficulté : la mobilité. Dans le cadre du CUCS, nous prenons en charge quelques permis de conduire (à hauteur de 900 €), mais cela ne répond pas à toutes les situations. Nous souhaitons développer une initiative récente du Centre Social qui est un vrai complément pour des personnes en recherche d'emploi notamment : la mise à disposition de deux-roues sous forme de location avec possibilité d'achat. Le dispositif est simple : le CCAS ou une association achète le deux-roues neuf puis le loue à la personne qui en a besoin sur une durée précise. Lorsque le total de la location atteint le montant de l'achat, la personne devient propriétaire du deux-roues et les remboursements permettent au CCAS ou à l'association d'investir dans un autre deux-roues pour une autre personne et ainsi de suite ... ce dispositif, peu coûteux, peut être un vrai soutien pour des personnes qui n'ont pas d'argent ni d'accès au crédit bancaire classique.

Le Centre Social, pour tous les habitants

Le centre social « les Acacias » est associatif. Son rôle est complémentaire à celui du CCAS, en ce sens qu'il est d'abord un lieu de vie, dans lequel on peut s'épanouir, faire des activités, des sorties, organiser des manifestations. Les professionnels de l'association accueillent, écoutent et accompagnent dans la logique de l'approche familiale globale, avec des activités qui s'adressent tant aux parents qu'aux enfants et aux jeunes.

Lors des différentes moutures du « projet social » que l'association doit faire valider périodiquement par la Caisse d'Allocations Familiales, nous avons toujours insisté sur plusieurs thématiques, essentielles à nos yeux, et qui correspondent aux valeurs des centres sociaux : l'importance de l'accompagnement des familles (avec la question de la parentalité au cœur de la réflexion), la citoyenneté (avec une vraie représentation des habitants dans les instances de l'association, avec un comité d'usagers plein d'initiatives) et la mixité (ce qui nous a amenés à demander que le centre ne soit plus seulement celui de la Verrerie, mais bien celui de l'ensemble de la ville, ce qui est le cas désormais).

Nous considérons que cette association doit poursuivre le développement de ses activités, à l'échelle de la commune afin que ces valeurs restent au cœur de sa mission. Pour accompagner le Centre Social, la Ville intervient financièrement de manière lourde (150 000 € de subvention en 2008, sans compter la mise à disposition des locaux et les factures prises en charge directement).

L'aide aux personnes âgées, aux personnes handicapées

Le CCAS a aussi cette mission d'aide aux personnes âgées. Une aide que nous avons souhaité ne pas limiter à la question du placement et de la prise en charge des séjours en maison de retraite, mais au contraire étendre vers le maintien à domicile et la veille sanitaire.

Le maintien à domicile est un métier, qui à Amboise est principalement le fait de deux associations importantes : l'ASSAD et l'ADMR. Nous n'avons pas à intervenir professionnellement. En revanche, nous avons accru notre soutien financier en direction des deux structures : vers l'ASSAD que la Ville n'aidait pas par le passé et pour aider l'ADMR à acquérir un véhicule afin de mettre en place son service de mobilité, ADMR que nous avons aussi relogée dans des locaux plus dignes des services qu'elle rend.

A partir de 2008, nous soutenons aussi la coordination gérontologique, fruit de volontés locales des associations d'aide à domicile et de l'hôpital et dont l'objet central est d'aboutir à un dispositif complet d'accompagnement, d'accueil et de services en direction des personnes âgées, ne laissant de côté aucune

des questions complexes que cette ambition légitime soulève. A l'initiative de l'hôpital d'Amboise, ouvrira dès 2008 un accueil de jour pour les personnes désorientées (notamment souffrant de la maladie d'Alzheimer) ; il permettra aux aidants de « souffler un peu » et aux malades de bénéficier d'un changement d'environnement et de stimulation.

La canicule a laissé dans les têtes des traces indélébiles de culpabilité et d'effarement. Cela a déclenché, au niveau national, la mise en place d'un « plan canicule » à double dimension : prévention et urgence. Nous avons fait le choix d'aller plus loin localement, à travers un recensement des personnes fragilisées et isolées, mais aussi par la mobilisation de bénévoles prêts à intervenir en cas de crise liée, par exemple à la canicule ou au grand froid. Cela a permis de mieux connaître ces personnes qui souvent sortent peu et leur rappeler que la collectivité est aussi à leur service en cas de besoin. Nous continuerons dans ce sens, en lançant un plan d'action sur le grand âge, en appui aux associations directement concernées par ces problématiques.

Mais les personnes âgées sont aussi pleines d'enseignements, d'envies et de sagesse. Nous avons créé un Conseil des Sages qui vient éclairer les élus sur un certain nombre de choix d'importance. Le Conseil des Sages a également mis en œuvre un « guide des seniors » et travaillé sur la campagne citoyenne liée au stationnement abusif sur les trottoirs. Au-delà de ce Conseil, nous souhaitons continuer à innover et associer ces habitants par la création d'une « université du 3^{ème} âge », un vrai club des seniors et une implication renforcée des seniors dans la vie associative locale. Nous créerons aussi un événement festif mensuel autour de la musique, de la danse, du jeu et proposerons la mise en œuvre d'un voyage annuel afin de permettre à nos aînés de « changer d'air » et aller à la rencontre d'autres lieux, d'autres paysages, d'autres cultures ...

La prise en compte du handicap se traduit par une approche transversale des dossiers municipaux. Il s'agit en effet du soutien financier aux associations d'aide à domicile, ainsi qu'à d'autres comme l'aide aux paralysés de France.

Mais la prise en compte des personnes handicapées, c'est aussi penser la ville autrement, penser la ville pour eux aussi. Les exemples les plus flagrants concernent les aménagements urbains pour les personnes à mobilité réduite. C'est ainsi que nous avons multiplié la création de places de stationnement réservées dans toute la commune (32 de plus en 7 ans), afin d'éviter des déplacements trop longs, difficiles et dangereux, c'est ainsi que tous les réaménagements de trottoirs ont intégré la logique de l'accessibilité aux personnes en fauteuil roulant. Cela implique aussi des trottoirs plus larges (dernier exemple en date : rue Bretonneau) et dégagés des véhicules qui n'ont rien à y faire, d'où la campagne autour du stationnement abusif sur les trottoirs.

Nous avons aussi aménagé un accès spécifique à l'église Saint-Denis pour les personnes à mobilité réduite.

Nous poursuivrons dans cette logique, en réalisant un diagnostic pour l'accessibilité des bâtiments communaux aux personnes handicapées, avec pour objectif un accès possible dans tous ces bâtiments, à terme.

La santé

Notre système de soins, si particulier, si original, est en pleine révolution. Devant des logiques parfois purement financières, il s'agit de « rationaliser », de « responsabiliser » ... ces logiques et dynamiques nationales nous échappent dans leur ensemble, mais notre rôle de municipalité est d'essayer de porter attention aux besoins, les relayer, les défendre, mais aussi prendre des initiatives dans des domaines complémentaires.

Nous évoquerons plus loin l'hôpital public et la maternité. Sujet douloureux pour les élus locaux qui ont tellement peu de prises sur les choix gouvernementaux, à l'inverse de parlementaires dont on espère qu'ils cherchent à réellement améliorer les choses.

A son échelle, la Ville en tant que telle a initié depuis plusieurs années des soirées-débats au mois de mars, dans le cadre de la semaine nationale de la santé mentale. Discussions, rencontres, projections cinématographiques sont au programme de ce rendez-vous annuel, coordonné par le CCAS sur un thème différent chaque fois. Cette manifestation est aussi l'occasion pour nous de réaffirmer notre attachement à la psychiatrie comme discipline à part entière, parent pauvre de notre système de santé malgré des besoins exponentiels.

Nous soutenons également des initiatives qui ont trait à la prévention à travers le CLSPD et le CUCS. Les initiatives des associations locales, notamment en direction des jeunes, en matière de prévention des consommations d'alcool, de tabac, de drogues, mais aussi concernant les autres comportements à risques (maladies sexuellement transmissibles, qualité de l'audition, conduite en état d'ivresse) sont régulièrement soutenues par la Ville, via ces dispositifs. Nous soutenons ainsi un espace d'écoute et de parole, animé par une psychologue à la Mission Locale, nous sommes la seule commune à le faire, même si l'Etat montre des signes de faiblesse dans son soutien financier à ce dispositif devenu essentiel à la santé des jeunes en insertion.

Depuis quelques mois, nous faisons même plus : dans une démarche volontariste, Amboise accueille un PAEJ : Point d'Accueil et d'Ecoute pour les Jeunes. Implanté au-dessus de la salle Descartes, il accueille chaque semaine des adolescents en questionnement, les écoute, les oriente, anonymement. Il reçoit également des parents parfois désespérés quant à « leur ado » et aux questionnements de santé qu'il porte. Ce PAEJ a enfin pour mission de mener des actions de prévention, en partenariat avec les établissements scolaires et associations locales : en la matière, il est un véritable lieu ressources.

Enfin, la santé, c'est aussi la recherche, fondamentale ou appliquée à la médecine. Ce n'est pas notre compétence, mais celle de l'Etat. En revanche, l'un des modes de financements de la recherche sur les maladies neuro-dégénératives s'appelle le Téléthon. Le procédé est certes contestable, en cela qu'il entend remplacer la solidarité nationale équitablement répartie par la générosité individuelle, mais la manifestation a le mérite d'exister, d'apporter des fonds et de permettre, effectivement, l'avancée de la recherche dans des domaines qui étaient peu soutenus. Mais le Téléthon a aussi pour mode d'expression populaire la participation à des manifestations locales, sportives pour l'essentiel, culturelles aussi. A Amboise, elles ont longtemps été portées par les associations locales, coordonnées par la Ville qui mettait à disposition des moyens logistiques et humains conséquents. Mais la dynamique s'est étiolée peu à peu : moins de participation, c'est moins de recettes et donc des efforts et une générosité bien mal récompensés. Nous avons essayé plusieurs formules : une manifestation concentrée en centre-ville, éclatée en plusieurs lieux, un spectacle original et événementiel. Las, il nous a fallu, aux côtés des associations, établir le constat que le résultat était bien insuffisant au regard des énergies déployées. Aujourd'hui, c'est donc une subvention que donne la ville au Téléthon, à hauteur de ce qu'elle dépensait auparavant d'autres manières. Cela n'empêche pas chacun de faire un geste par d'autres biais ou dans d'autres lieux.

Enfin, se soucier de santé, c'est aussi promouvoir le sport et développer le Centre Médico Sportif comme évoqué plus haut. C'est encore veiller à la qualité nutritive des repas servis dans les restaurants scolaires communaux. C'est enfin veiller au respect des rythmes de vie de l'enfant.

La santé de nos enfants, c'est enfin un thème qui revient depuis des décennies sans offrir de réponse satisfaisante localement. Même si la compétence revient au Conseil Général, nous prendrons l'initiative, que nous souhaitons concertée avec les parents d'élèves, d'une opération « cartables légers » afin que les communautés de communes aient une participation financière suffisamment importante pour inciter le Département à participer.

L'insertion professionnelle et l'emploi

Avoir un emploi est un droit, tout comme le fait d'avoir un logement. Mais de la réalité à la concrétisation du droit, il y a une grande marge. Depuis une trentaine d'années, on s'est habitués au chômage de masse comme un élément du paysage économique, avec lequel on ne pourrait que composer ou dont on ne pourrait qu'assurer un traitement social pour en adoucir les effets. Localement, penser l'emploi, c'est à la fois porter une réflexion sur l'économie, la dynamique du territoire et l'accueil des entreprises et apporter un vrai soutien à ceux qui permettent l'accès à l'emploi, par un accompagnement adapté. Et puis, c'est aussi, directement avoir une vraie politique d'employeur local responsable. C'est enfin veiller à la qualité et la diversité des formations sur le territoire.

La formation est une compétence partagée entre l'Etat et le Conseil Régional. Si la Région finance les lycées (équipements, projets et personnels « TOS »), l'Etat décide seul de la carte des lycées, des ouvertures et fermetures de classes. Nous considérons qu'il est indispensable de conserver des formations aussi variées que possibles, spécialement quand elles sont adaptées au territoire et à la demande économique locale. Chaque fois qu'un lycéen part hors d'Amboise, faute de formation sur place, la ville perd de sa dynamique.

Ces dernières années, le lycée Chaptal a été particulièrement visé par les projets de fermeture : l'hôtellerie restauration d'abord, la plasturgie maintenant. Chaque fois, nous avons vivement protesté afin que cette qualité de service soit maintenue, toujours dans cette logique de dynamique locale. Cette veille permanente restera tout en haut de notre « feuille de route » ces prochaines années.

Nous avons aussi accompagné et soutenu la création d'un centre de formation aux métiers du bâtiment, pour adultes, en partenariat avec les Compagnons du Devoir.

La Mission Locale

Les 16-25 ans, sortis du système scolaire sont directement concernés par la Mission Locale. Nous avons apporté un soin tout particulier à cette structure depuis 2001. Une Mission Locale est un lieu dans lequel on se construit, on se définit, on est accompagné sur l'ensemble des thèmes, tous complexes, de cette tranche d'âge : emploi, formation, logement, santé, loisirs ... en cela, l'association joue un rôle essentiel.

Nous avons d'abord relogé la structure, dans le cadre de la création du pôle jeunesse : un lieu convivial, pratique d'accès et repéré par les jeunes. Les statuts de l'association ont été modifiés à l'occasion de sa fusion avec la PAIO du Castelrenaudais. Portant le nom de « Loire Touraine », la Mission Locale a aussi lancé une campagne de communication et de nouvelles actions.

L'une de ces actions phares est sans conteste les « rencontres métiers formation » qui permettent aux jeunes, en classe ou en famille, de venir à la rencontre directe des métiers représentés localement, mais aussi des formations qui peuvent être proposées. En mars, chaque année, des centaines de personnes viennent chercher l'information dont ils ont besoin et construire leur avenir. Ce type de manifestations, exemplaire, est soutenu par la Ville depuis sa création ; nous entendons poursuivre ce type d'actions.

Les autres structures pour l'emploi

En complément de l'ANPE, il existe plusieurs structures associatives qui se proposent d'accompagner les demandeurs d'emplois dans leurs différentes démarches. C'est le cas à Amboise de la DICCA et du Point Form'Emploi.

La Ville soutient ces deux structures, tant par l'accueil dans des locaux municipaux que par une aide financière annuelle. Depuis 2007, le Point Form'Emploi intervient de façon privilégiée dans les quartiers de la politique de la ville, via des permanences régulières et des actions collectives.

Ce type d'actions, au plus près du terrain et menées en partenariat avec d'autres structures, a notre faveur. Cela nous semble préférable à un service municipal tel qu'il existait lors de notre arrivée. En revanche, la réflexion sur la création d'un PLIE (Plan Local pour l'Insertion par l'Emploi) à l'échelle intercommunale est engagée : nous souhaitons aller dans ce sens afin de renforcer les moyens du retour vers l'emploi.

Nous avons également soutenu la démarche assez iconoclaste de l'association UTC (Un Travail pour Chacun) qui a mené sur le canton d'Amboise, deux ans durant, une expérimentation pour un territoire sans chômage. Cette expérimentation, cofinancée par l'Etat et d'autres collectivités locales, a démontré que créer de l'emploi génère tant de ressources, directes ou induites, que tous les moyens mis sur le traitement « passif » du chômage devraient être activés vers la formation et l'emploi. Las, le Livre Blanc, remis au Premier Ministre en 1995 est resté lettre morte.

Quant à sa propre politique de recrutement, la Ville veille à jouer pleinement son rôle. C'est ainsi que nous avons initié depuis deux ans une démarche de recrutement d'apprentis dans différents services, techniques notamment. C'est à la fois l'occasion pour des jeunes de mettre un premier pied dans la vie professionnelle avec un métier à terme et la possibilité pour la Ville de s'ouvrir à une nouvelle génération qui apporte aux équipes toute son énergie.

La mise en œuvre d'une réelle « politique de la Ville »

Pendant des années, nous avons regretté que la Ville ne se saisisse pas des outils mis en œuvre dans le cadre de la politique de la ville. Les contrats de ville ont pendant des années permis d'associer l'ensemble des opérateurs de terrain autour de la priorité que constituent les quartiers prioritaires. Remplacés depuis 2007 par les CUCS (Contrats Urbains de Cohésion Sociale), ils conservent cette volonté de mener des actions cohérentes, à partir d'un diagnostic partagé, à destination des habitants.

Parce que nous pensons que ces outils peuvent vraiment « changer les choses », nous avons fait acte de candidature lorsque ces CUCS ont été annoncés. La Ville a été retenue dans le cadre de la « géographie prioritaire » avec des actions éligibles dans les quartiers de la Verrerie et de Malétrenne Plaisance.

La mise en œuvre de ce CUCS a nécessité la mobilisation de nombreuses énergies en peu de temps. Mais en 2007, un premier contrat pour trois ans a été signé entre la Ville, la Préfecture, l'Opac 37, Touraine Logement, le Conseil Régional, le Conseil Général, la Caisse des Dépôts et Consignations et la Caisse d'Allocations Familiales d'Indre-et-Loire. Au cœur du dispositif : la volonté de réduire significativement les écarts entre les habitants de ces quartiers et ceux de l'ensemble de la ville et du canton. Ce qui implique des actions très diversifiées, avec comme champs prioritaires l'emploi et la réussite éducative.

Plusieurs dizaines d'actions se sont ainsi mises en œuvre : les permanences de quartier du Point Form'Emploi, les animations portées par plusieurs associations, des opérations culturelles autour du livre et de la lecture, ou encore la mise en œuvre de la bourse aux permis de conduire (qui permet une prise en charge des frais d'auto école à hauteur de 900 €).

En 2007, le chômage a beaucoup plus baissé dans ces quartiers que dans le reste du canton et de la ville (-10 % pour la Verrerie et Malétrenne Plaisance et même -13 % pour le chômage des femmes). Cela démontre la pertinence des actions concrètes et partenariales menées sur le terrain.

Mais le fait d'être signataires d'un tel contrat et ainsi de « jouer le jeu » nous ouvre d'autres perspectives de soutien financier sur des actions complémentaires : sur l'apprentissage du français, sur la présence humaine renforcée grâce aux Adultes Relais (3 emplois nouveaux à temps plein à la Verrerie à terme) et à un éducateur à venir. Mais encore un projet expérimental autour du transport, un autre sur la violence dans le sport.

Enfin, à travers ces actions et au-delà de la contractualisation, le travail commun des institutions et associations amène à penser des solutions nouvelles, à mieux se connaître, à innover dans des champs très divers.

Ces quartiers sont partie prenante d'Amboise, ils ne doivent plus partir à la dérive comme ce fut le cas par le passé. Il faut au contraire que des efforts spécifiques, supplémentaires, soient faits en direction des habitants. C'est le sens de la politique de la ville, c'est le sens de ce contrat urbain de cohésion sociale. C'est dans ce sens que nous continuerons d'aller pour effacer peu à peu les différences qui subsistent et faire en sorte que chacun ait sa place dans la cité.

La volonté de maintenir et développer les services au public



L'évolution des politiques nationales depuis plusieurs années ne va pas dans le sens de l'aménagement du territoire, au contraire. Si l'on peut comprendre la nécessité de maîtriser les deniers publics et de les utiliser de façon rationnelle, il est en revanche parfaitement anormal de déshabiller les petites communes, puis les villes moyennes ... de nombreux services publics.

Supprimer des bureaux de poste, des hôpitaux, des tribunaux, des options dans les lycées, des subventions aux associations sociales et culturelles rurales, c'est supprimer la proximité et la qualité du service. C'est aussi entraîner des déplacements, l'encombrement des grandes villes et les effets directs sur l'environnement. C'est à terme entériner la désertification de toute une partie du territoire français : cela pourrait s'appeler le « déménagement du territoire ».

Amboise, bien pourvue en équipements publics, a pour elle d'être une zone démographiquement dynamique, tant la ville que les communes alentours. Cela permet de ralentir localement cette tendance de fond. Mais malgré tout, nous ne vivons pas dans une bulle et nous n'échappons pas complètement à cette logique.

Plusieurs services ont été menacés ces dernières années, à commencer par le scolaire : nous avons déjà évoqué les fermetures de sections et d'options dans les lycées, mais il nous a fallu batailler ferme pour maintenir un demi-poste lié au langage à l'école George Sand de la Verrerie. Avant cela, des menaces ont pesé sur le Point Sécu, mais aussi sur le CIO (Centre d'Information et d'Orientation) pour lequel nous avons dû trouver une solution urgente en 2001, au moment où sa fermeture était programmée.

L'hôpital

Mais le dossier le plus délicat, le plus complexe, le plus douloureux aussi, c'est l'hôpital. Nous avons la chance d'avoir à Amboise un hôpital public de proximité. C'est une chance à plusieurs titres : parce que cela permet une offre de soin de proximité, extrêmement pratique pour un territoire de la taille du nôtre ; parce que l'hôpital est l'un des plus gros employeurs du canton, pourvoyeur donc de dynamique économique certaine.

Le Maire d'Amboise est Président du Conseil d'Administration de l'hôpital. Mais il est un Président presque sans pouvoir : moins de leviers à actionner qu'un Maire, moins d'autonomie qu'un Chef d'entreprises, plus de contraintes financières et de personnels que les deux réunis. En résumé, ce Président hérite d'un budget, de moyens et d'objectifs, avec des marges de négociation quasi-nulles. Cette réalité, replacée dans un contexte de baisse des financements accordés à l'hôpital et de vieillissement de la population rend cet établissement public ingérable, au point que plusieurs fois, les budgets proposés par le Ministère n'ont pas été votés, parce qu'irréalistes. Une solution de facilité pourrait consister à démissionner : mais il faut bien qu'un capitaine reste sur le pont, même quand le bateau prend l'eau. C'est juste sa responsabilité.

A partir de 2001, le Centre Hospitalier et l'Etat (via l'ARH – Agence Régional d'Hospitalisation) ont négocié une convention d'objectifs et de moyens, définissant les responsabilités de chacun, une stratégie de développement ainsi que des travaux. C'est à partir de cette convention qu'un accord a été signé avec les Hôpitaux de Tours : il prévoit la venue hebdomadaire de médecins tourangeaux à l'hôpital d'Amboise, toujours dans la logique de proximité et afin d'éviter des déplacements inutiles des patients dans l'agglomération tourangelle. Des spécialistes, des chirurgiens interviennent désormais régulièrement ; ils ont permis de hausser notablement le niveau de qualité du service et des soins rendus à Amboise. [...]

L'hôpital est en travaux afin de mettre à niveau le service des urgences et créer un véritable service permettant la prise en charge des personnes touchées par un cancer. [...]

Mais l'hôpital, c'est aussi une triste réalité comptable qui s'impose aux conseils d'administration : la T2A, Tarification A l'Acte. Cela signifie que les moyens financiers n'arriveront de l'Etat qu'en fonction de la tenue d'objectifs chiffrés fixés par lui. Mais parallèlement, les budgets alloués sont à la baisse, même dans l'hypothèse la plus favorable, celle du respect de ces objectifs. C'est à dire qu'à compter de 2008, le prix de chaque acte va baisser ... Autrement dit, il est demandé à l'hôpital de faire plus et mieux ... avec moins !

Autre difficulté : la démographie médicale. Plusieurs spécialités manquent de médecins, ici comme ailleurs. Cela se traduit par des services sous-dotés en personnel, par des rendez-vous dont les délais s'allongent. Cette pénurie n'a pas été anticipée ; le numerus clausus était si bas il y a quelques années que nous en payons aujourd'hui le prix fort, au moment où beaucoup partent en retraite. Et cela devient vite la loi de l'offre et de la demande pour certains de ces médecins qui font « monter les enchères ». Et dans ce cas, l'hôpital public, avec ses moyens contraints, ne fait pas le poids face à des cliniques privées qui sont dans une autre logique. Et même au sein de la sphère publique, un hôpital comme celui d'Amboise ne pèse pas lourd à côté d'un centre hospitalier régional.

Il y a enfin des spécificités et des aberrations dans la gestion de l'hôpital, sur lesquelles le Conseil d'Administration n'a pas non plus de prise. Par exemple, un personnel absent pour cause de maladie ne fait pas l'objet d'un remboursement par la sécurité sociale ! C'est à dire que l'hôpital doit assumer la totalité du remplacement de ce personnel. Aberrant dans le cadre d'un budget contraint. Aberrant aussi dans la mesure où la sécurité sociale dont l'objet est à la fois de permettre une bonne qualité des soins et d'être un filet de sécurité en cas de maladie, ne joue absolument pas son rôle.

C'est dans ce contexte pesant, dans lequel l'impuissance le dispute à l'aberration, que l'activité de la maternité d'Amboise a dû être suspendue. Pourquoi ? Parce qu'il n'y avait pas d'autre solution, sauf à mettre en danger parturientes et nouveau-nés. Il faut, pour assurer un bon fonctionnement et une permanence des soins, pouvoir bénéficier sur place de deux médecins gynécologues ayant la compétence chirurgicale. Il a suffi d'un départ en retraite pour gripper la machine. Et la maternité d'Amboise, comme des dizaines d'autres en France, a vu son activité s'interrompre.

Mais nous avons veillé à ce qu'elle ne soit pas fermée purement et simplement, malgré les pressions extérieures qui auraient aimé « récupérer » les moyens humains d'Amboise. Le centre de périnatalité permet de maintenir les consultations prénatales et postnatales sur place ; il permet aussi de rouvrir la maternité dès que l'on retrouvera les compétences indispensables. Mais là aussi – là surtout – le *numerus clausus* a été très bas. La judiciarisation de la pratique médicale vient aussi briser les vocations.

Il reste que malgré les tentatives de récupération de cette suspension d'activité, personne n'a proposé une autre solution lorsque le problème s'est posé. Personnel, Administration, Syndicats, Représentants des collectivités, Suppléant de la Députée ... tous ont voté cette suspension. Depuis, des dizaines de contacts ont été pris, des médecins reçus, des publications effectuées ... mais la bonne réponse n'a pas encore été trouvée. Nous continuerons à maintenir cette solution comme la seule viable, sans remettre en cause la notion de périnatalité. Et la maternité d'Amboise retrouvera sa plénitude.



Les services municipaux : au service du public

Il est en revanche des services publics que nous avons toute possibilité d'améliorer : ceux de la commune. C'est ainsi que nous avons modifié l'accueil de la Mairie. Avec un sas et des employées qui peuvent désormais regarder vers l'extérieur, vers ceux qui entrent dans la Mairie, c'est bien une amélioration de l'accueil que nous avons réalisée. Avec plus de couleurs, l'installation d'un petit salon, la création d'une salle de réunion, c'est aussi un espace plus fonctionnel et plus gai qui s'offre à la vue du public.

Et puis l'organisation des services a aussi été modifiée, toujours en pensant au public. Ainsi, le service scolaire, auparavant situé au sous-sol est désormais de plain-pied : cela évite aux mamans – spécialement avec des poussettes – de descendre puis remonter l'escalier central. Ainsi, les inscriptions à l'accueil de loisirs se font au service jeunesse, ce qui permet aux parents d'avoir de l'information et des réponses à leurs questions, alors qu'un service finances (comme c'était le cas auparavant) n'a pas cette mission.

Le cimetière

Mais il nous faut veiller à la qualité de l'ensemble des services rendus, depuis l'enfance ... jusqu'au cimetière. La construction d'un cimetière n'est évidemment pas le projet le plus gai. Mais il est aussi de notre responsabilité d'assurer l'entretien et d'avoir une gestion prévisionnelle de ces lieux de mémoire et de repos de l'âme. Or, le cimetière des Ifs était devenu trop exigu pour les années prochaines. Nous avons donc décidé d'en construire un nouveau, même si cela ne bénéficie – curieusement – d'aucune participation d'autre collectivité, ni de l'Etat.



Ce lieu a été pensé pour que tous puissent y trouver une dernière demeure. Il associe les tombes classiques aux monuments plus artistiques, il fait une place aux cendres pour les défunts qui avaient opté pour la crémation. Nous l'avons voulu paysager, pensé comme un lieu de promenade et de sérénité. Et puis, dans quelques mois, un bâtiment y sera construit afin d'accueillir les familles de défunts non croyants, qui auront ainsi un espace de recueillement, à l'image de ce qu'est l'église pour les croyants. Il nous restera, dans le cadre du développement des transports collectifs évoqués plus avant, à assurer la desserte de ce cimetière afin que chacun puisse s'y rendre facilement.

La Poste

La Poste a connu d'importantes mutations au niveau national. Promise à la concurrence dans quelques années, la distribution du courrier a subi des modifications, pour le meilleur et pour le pire. Nous avons souhaité que soient maintenus, malgré tout, les bureaux de Poste de la Gare et de la Verrerie. Ils sont en effet des services de proximité qui participent au bien être des habitants.

La Ville d'Amboise a ainsi pris en charge les salaires des employés de ces bureaux, lesquels étaient ensuite mis à disposition de la Poste. Depuis, le bureau de la Verrerie devenant très rentable, la Poste a revu son approche et repris la gestion directe de ce bureau, qui assure désormais en plus des opérations bancaires. L'effort de la Ville a permis le maintien de ce bureau et du service rendu aux amboisiens.

Nous continuerons à préserver l'ensemble de ces services publics. Nous développerons et adapterons les services municipaux chaque fois que nécessaire et possible. Nous veillerons à ce que nos partenaires aient la même exigence quant à ce niveau de service.

S'ouvrir aux autres



Longtemps, Amboise est restée dans sa bulle. Comme jalouse de ses trésors et de ses prérogatives, la Ville se repliait sur elle-même. Nous avons souhaité l'ouvrir, peu à peu, vers l'extérieur. Vers l'international avec des jumelages re-dynamisés, multipliés, vers la culture en accueillant des festivals extérieurs ou des artistes en résidence, vers les communes des alentours avec une volonté d'aller vers une intercommunalité de projets, sincère et cohérente. Nous pensons en effet, même si cela est parfois difficile, que nous avons tout à gagner à travailler avec d'autres structures, d'autres collectivités, d'autres institutions, d'autres élus, d'autres peuples.

La relance des jumelages

Amboise est une cité que beaucoup de villes extérieures aimeraient épouser. L'histoire de la ville, son rayonnement, intéressent. Mais nous ne voulons pas que ces jumelages soient uniquement sur le papier, comme c'est encore malheureusement le cas pour Suwa (Japon), ville avec laquelle les échanges se limitent à l'envoi annuel des vœux ! Un jumelage, cela doit vivre à travers l'implication des habitants des deux villes, via des échanges, des voyages, des rencontres. C'est ainsi que nous avons relancé le jumelage avec Vinci (Italie) qui, s'il allait de soi, était assez inactif. Des déplacements sur place et des rencontres avec la Municipalité ont permis de définir de nouveaux objectifs. Une association de jumelage, qui réunit de nouveaux partenaires, est en cours de création. Nous travaillerons aussi à la relance du jumelage avec Suwa pour qu'il devienne une réalité dans les prochaines années.

Deux jumelages fonctionnent bien, et depuis longtemps, grâce à l'implication des associations : Fana (Mali) et Boppard (Allemagne). Depuis vingt ans, Amboise a créé un pont avec l'Afrique.

Ce jumelage, basé sur une forte amitié et la participation durable de quelques personnalités, a aussi la dimension particulière de l'aide au développement. Les festivités du vingtième anniversaire (fin 2007) ont été particulièrement émouvantes et réussies tant elles ont démontré la prégnance réciproque des deux villes et la qualité de mémoire et d'affection. Avec Boppard, c'est un autre fort symbole : des villes de France et d'Allemagne peuvent travailler ensemble, dans l'amitié, sans oublier un passé conflictuel dramatique, mais en le dépassant. Ce jumelage reste très vivace avec des échanges entre habitants, ainsi que des échanges scolaires. Un échange de jeunes est aussi à l'étude entre les deux villes.

Un autre échange, également ancien, a pris de l'éclat en 2007 : celui avec Baleni (Roumanie). C'est en effet l'année dernière que nous avons signé avec cette commune un jumelage officiel après une vingtaine d'années d'échanges entre les populations, échanges qui ont aussi eu une forte dimension d'aide au développement, notamment au sortir des années Ceausescu.

Enfin, un jumelage s'est ajouté aux autres : Vejer de la Frontera (Espagne). Cette commune, située à l'extrême sud de l'Espagne, est de taille identique à Amboise. Le rapprochement s'est notamment concrétisé avec le voyage des jeunes élus du conseil des jeunes d'Amboise qui se sont déplacés là-bas en 2005, puis une association s'est créée à Amboise et le jumelage a officiellement été signé entre les deux communes.

Toutes ces rencontres, tous ces échanges, constituent pour tous un grand enrichissement. Sans chercher à multiplier les jumelages, nous avons en revanche l'intention de continuer à les faire vivre, par les échanges directs avec les villes et par le soutien, logistique et financier, aux associations locales qui assurent les activités en lien avec ces jumelages.

Enfin, symboliquement, chacune de ces communes amies, verra une rue baptisée de son nom dans le nouveau quartier d'habitat des Guillonnières.

L'accueil culturel

Si la Ville et les associations locales proposent de nombreuses animations et événements culturels, il est des projets et des manifestations à dimension intercommunale qui méritent bien d'être accueillis à Amboise. Ce fut le cas du festival destiné aux enfants « Enfants Phare », dont un concert a eu lieu ici mais qui a depuis disparu, par suite de l'effondrement de ses financements d'Etat.

Nous avons aussi accueilli régulièrement le Festival Jazz en Touraine, qui fait depuis plus de 20 ans le bonheur des amateurs de jazz et des musiques associées. Les Devos de l'humour, festival biennal, fait aussi désormais une halte à Amboise dans le cadre de la saison culturelle.

Enfin, nous accueillons régulièrement des artistes en résidence. Ils viennent à Amboise pour créer, répéter, confronter un répertoire et sa mise en place à un public, avant de partir en tournée.

Notre ambition, notre projet pour l'intercommunalité

Parmi les matières difficiles, il y a, incontestablement, l'intercommunalité. Travailler avec les autres, c'est difficile. Travailler avec ses voisins, c'est très difficile ! Parce que l'histoire de France est faite de l'attachement à la commune, au clocher. Parce que les choix ont toujours été faits du morcellement plutôt que du regroupement. Au lendemain de la Révolution, on avait le choix entre 8000 grandes communes ou 40 000 de tailles diverses. C'est la deuxième solution qui a été retenue. Depuis, une partie des très petites communes ont disparu ; c'est par exemple le cas de Saint-Denis Hors, devenue toute une partie d'Amboise. Les réticences à la logique même de l'intercommunalité restent très fortes, notamment chez les élus ruraux qui craignent à la fois une dissolution de leur identité, une perte de pouvoir et des incidences négatives sur la fiscalité de leurs communes.

Ces craintes sont en partie justifiées si les villes-centres ont une approche hégémonique. Tel n'est pas notre cas ; nous l'avons démontré lors de la création de Val d'Amboise, en ne revendiquant pas la Présidence, en acceptant qu'Amboise ne soit pas, seule, majoritaire dans l'assemblée, ce qui aurait imposé les décisions d'Amboise aux autres communes. Pourtant, la méfiance, et parfois la défiance, subsistent à l'égard d'Amboise. La construction chaotique des deux communautés de communes (CCVA et CC2R), sans continuité géographique et avec des antagonismes exacerbés, a laissé des traces et continue de compliquer ce travail.

Nous pensons qu'il est grandement temps de tourner la page, de passer à une phase d'intercommunalité de « gagnants – gagnants ». Notre territoire le mérite. Ses atouts touristiques, sa richesse économique laissent augurer d'un avenir porteur de dynamique et d'exemplarité, pour peu que chacun laisse de côté rancœurs et rancunes, en ne pensant qu'à l'intérêt général de notre territoire et de ses habitants.

1. Un vrai projet intercommunal

Il est donc indispensable de bâtir ce projet, en tenant compte à la fois des spécificités socio-économiques et géographiques du territoire, de sa population, de ses atouts et de ses faiblesses, mais aussi des axes de circulation qui le traversent. Ce travail intercommunal ne saurait méconnaître l'histoire politique locale et l'existence actuelle de deux identités. Travailler ensemble n'implique pas que chacun se fonde dans l'autre pour donner naissance à un « machin » hybride, technocratique et dépourvu de sens et de projet.

Ce qui doit rassembler les communes et les deux communautés, c'est bien le projet, les compétences que l'on souhaite exercer ensemble, les économies d'échelle que l'on peut réaliser, les ambitions que nous avons pour notre territoire. Nous avons souhaité proposer un premier projet qui permette, demain, de jeter les bases d'une discussion nouvelle, sereine et constructive.

2. Les finances

Les finances de la communauté de communes sont évidemment un moyen pour agir et non un objectif en soi. Néanmoins, chacun doit bien comprendre qu'une approche moderne de la question des finances communautaires est un préalable indispensable pour une réflexion approfondie sur les compétences de demain.

En effet, c'est du côté communautaire qu'existent à la fois les marges de développement et les dynamiques de demain. Pourquoi ? Parce que l'Etat, avec raison, soutient le développement de l'intercommunalité et affecte une part chaque année plus grande de ses financements à l'intercommunalité, tandis que les financements aux communes sont en baisse. C'est donc en transférant des compétences que les communes pourront continuer de vivre sans être étranglées et sans être obligées d'augmenter la fiscalité des ménages. Mais il y a mieux : le coefficient d'intégration fiscale. Un ratio, calculé à partir de la base des compétences effectivement transférées aux intercommunalités, qui permet à celles-ci de bénéficier de recettes supplémentaires en provenance de l'Etat. En résumé : plus on transfère de compétence, plus on reçoit de financements. Enfin, ces structures empruntent peu puisqu'elles dépensent peu et voient leurs recettes augmenter chaque année. Or, une bonne gestion n'interdit pas le recours à l'emprunt (au contraire) surtout pour des constructions qui serviront plusieurs décennies. Les marges sont donc bien là ; il faut les utiliser pour faire progresser tout le territoire.

Mais c'est aussi dans le cadre communautaire qu'existent les dynamiques les plus prometteuses. En effet, chaque année, les recettes fiscales en provenance des entreprises sont en augmentation.

Et même en cas de défaillance d'entreprise, les mécanismes de compensation et de lissage opérés par l'Etat permettent d'anticiper sans se retrouver « au pied du mur ». Parallèlement, les communes qui percevaient avant 2002 une taxe professionnelle – c'est évidemment le cas d'Amboise – voient le reversement de cette taxe définitivement bloqué sur les chiffres de 2002, quelle que soit l'évolution du montant perçu par l'intercommunalité. La totalité de la progression va donc vers l'intercommunalité.

On le comprend bien, avec ces quelques données, l'avenir du développement de notre territoire passe par l'intercommunalité. Par exemple, Amboise seule ne construira jamais une nouvelle piscine pour les scolaires, les Amboisiens et nos amis des communes voisines. C'est financièrement impossible compte tenu des nouveaux paramètres financiers déjà développés. En revanche, avec toutes les communes, cela deviendra possible pour tous et cela permettra la mise en œuvre d'un équipement nouveau, parce que les marges sont là : capacité d'emprunt, augmentation des financements d'Etat, évolution positive de la fiscalité sur les entreprises du territoire.

3. L'aménagement de l'espace communautaire

Compétence obligatoire des communautés de communes, elle figure dans les statuts des deux intercommunalités. Les deux compétences sont proches, font référence au schéma de cohérence territoriale, intègrent la dimension environnementale à travers l'idée de charte et définissent comme d'intérêt communautaire les zones (existantes ou à créer) à vocation économique.

4. Le développement économique, but et moyen



Nous l'avons écrit, le développement économique du territoire est un levier formidable pour faire progresser nos communes. Nous ne devons pas penser ce développement commune par commune, mais au contraire nous appuyer sur les travaux du Schéma de Cohérence Territoriale afin de viser une évolution harmonieuse. Le nombre d'entreprises doit continuer d'augmenter afin que l'offre d'emplois évolue parallèlement au peuplement du territoire. Mais il faut aussi rechercher la diversification dans les implantations nouvelles et considérer que chaque artisan, chaque commerçant, chaque TPE (très petite entreprise) est une unité à part entière qui apporte sa pierre à l'édifice, comme les entreprises plus importantes. L'économie solidaire (les associations notamment) ne doit pas être oubliée dans ce développement car elle est porteuse d'emplois non délocalisables et de services à la population.

La nouvelle intercommunalité doit s'appuyer sur les travaux entrepris par les deux communautés de communes actuelles. Il faut maintenir les services aux entreprises accueillies sur le territoire dans le sens de ce qui a été fait ces dernières années : accompagnement par le service économie, permanences des associations d'aide à la création d'entreprises et des chambres consulaires, développement de l'aide aux petites entreprises (APEVA). Le développement de la zone de la Boitardière doit se faire au fur et à mesure que les projets émergent, que les entreprises s'implantent.

Il conviendra aussi, dans le cadre intercommunal et avec les entreprises, de réfléchir à la possibilité de mettre en place des services aux personnels de ces entreprises sur le site même des zones industrielles. Ces services (nettoyage de voiture, repassage, crèche, restauration ...), portés par des entreprises nouvelles, seront à nouveau pourvoyeurs d'emplois nouveaux, sur place, également non délocalisables.

Au-delà de cette compétence économique pleine et entière, nous souhaitons que la nouvelle intercommunalité prenne certaines compétences dans leur plénitude afin d'assurer un travail cohérent qui ne laisse pas de place à une répartition des rôles compliquée entre communes et communautés de communes.

5. Le tourisme

Aujourd'hui, Val d'Amboise limite ses compétences touristiques d'une part au soutien (subvention) à l'office de tourisme, à travers une convention d'objectifs et de moyens et d'autre part aux « boucles » cyclables qui seront créées sur les différentes communes à partir du tracé de la Loire à vélo. La CC2R a également inscrit l'aménagement de ces boucles dans ses compétences.

Prendre le tourisme comme compétence pleine signifierait notamment que l'on reconnaît le tourisme comme élément essentiel du développement économique local. Cela permettrait aussi, collectivement, d'innover en matière de tourisme alternatif et de mieux assurer l'un des objectifs assignés à l'office de tourisme : la désaisonnalisation de la fréquentation touristique. La récente enquête relative à la stratégie, baptisée « Quelle stratégie touristique pour Val d'Amboise ? » doit être une base de travail pour les élus.

L'intercommunalité doit aussi continuer son accompagnement de la Loire à vélo, elle peut aller au-delà des boucles cyclables, en développant de l'information aux touristes, en relayant la mise à disposition des cyclistes d'un GPS adapté, dans lequel figureraient le parcours de la Loire à vélo et lesdites boucles. Les idées, en matière de tourisme, ne manquent pas. Et une prise de compétence pleine serait aussi un signe fort aux professionnels du secteur regroupés au sein de l'office de tourisme.

6. L'assainissement, les déchets, l'environnement

Cette compétence doit se transformer en une compétence globale relative à l'eau et aux déchets. Cela permettrait des économies d'échelle et une approche transversale de certains dossiers à partir de ces points de vue particuliers. Ainsi la compétence assainissement ne concerne, par définition, que le traitement des eaux usées avant leur rejet. Mais la question de l'approvisionnement en eau, de la maîtrise de cette adduction et de la capacité de fournitures lorsque l'urbanisation s'étend est une question centrale qui se pose à tous les élus.

La compétence déchets a évolué ces dernières années : elle est intitulée depuis 2005 « élimination et valorisation des déchets ménagers et déchets assimilés ». Jusqu'alors assumée par le SICED (Syndicat Intercommunal), elle est désormais totalement intégrée par Val d'Amboise. La communauté de communes assure désormais le ramassage pour son territoire et celui, voisin, de la communauté de communes des deux rives.

Cette intégration a permis une bonification des financements d'Etat, preuve s'il en fallait de ce que nous disions plus haut. La communauté assure aussi la promotion du tri sélectif et gère la déchetterie intercommunale d'Amboise.

Pour l'instant, la compétence « élimination des déchets » est prise en charge par le Smitom, qui regroupe les territoires correspondant à plusieurs communautés de communes. Cette activité implique une taille critique, économiquement parlant, qui dépasse notre seul territoire. Le système actuel est en la matière, sans aucun doute le meilleur.

Enfin, les Deux Rives ont la compétence environnement, déclinée vers la création d'aménagements sur les bords de rivières et plans d'eau ainsi que les sentiers de randonnée. Val d'Amboise a aussi pris la compétence sur les chemins de randonnée : l'entretien, la promotion et le balisage. Nous pensons que ces éléments, entre environnement et tourisme, pourraient aussi faire partie des compétences de demain.

7. Urbanisme, permis de construire, soutien technique

Depuis quelques années, l'Etat se désengage de l'instruction et du suivi des permis de construire. Les villes ont d'abord été concernées par ce transfert, toutes les communes le sont petit à petit. Amboise a aujourd'hui intégré cette compétence dans ses services, moyennant un recrutement nouveau et l'aménagement de nouveaux bureaux en Mairie. Demain, il serait cohérent que la communauté de communes ait cette compétence.

Il existe par ailleurs une particularité propre aux petites communes qui constitue presque une fragilité : le nombre limité de personnels ne leur permet pas d'avoir, en interne, les compétences juridiques et techniques dont les communes ont besoin quasiment au quotidien. Nous proposons que la communauté de communes se donne pour rôle d'être un point d'appui à ses communes membres.

8. La politique culturelle

Actuellement, la politique culturelle de Val d'Amboise est extrêmement limitée et une réflexion s'est engagée en 2007 pour la faire évoluer. Seuls la participation à la gestion des écoles de musique et le soutien à l'organisation de manifestations de rayonnement communautaire sont prévus dans les textes : seul le premier point est réellement appliqué. Les manifestations culturelles et/ou patrimoniales du territoire ne sont pas soutenues. Les Deux Rives envisagent à la fois la mise en place de moyens humains et de partenariats, afin de développer et d'animer des projets culturels.

Il nous semble que la future communauté de communes devrait prendre en charge d'une part la totalité de ce qui concerne l'enseignement artistique et d'autre part le soutien à des manifestations culturelles dès lors qu'elles sortent du strict cadre communal et qu'elles ont une ambition culturelle réelle et nécessitent donc des moyens en financements publics.

9. La politique enfance jeunesse

La compétence de Val d'Amboise est claire : il s'agit de la petite enfance (0-3 ans), ce qui comprend à la fois les crèches, relais assistantes maternelles et garderies. La CC2R cite le relais assistantes maternelles mais étend sa compétence aux plus de trois ans avec l'aménagement et la gestion des centres de loisirs et l'animation jeunesse.

Nous souhaitons que la future intercommunalité porte à la fois la petite enfance, mais aussi certains éléments de la politique jeunesse : les centres de loisirs (construction, aménagement, gestion) afin de réellement mailler l'ensemble du territoire et apporter des réponses aux parents qui n'en ont pas aujourd'hui (notamment à l'Est d'Amboise), mais aussi l'animation jeunesse avec pour objectif le soutien commun à une structure unique sur le territoire. Nous souhaitons que l'intercommunalité prenne également en charge la compétence Mission Locale, au croisement des compétences économie et jeunesse.

10. La politique du logement

Les deux intercommunalités ont la compétence du logement social d'intérêt communautaire. Elles ont en commun l'élaboration et le suivi d'un PLH (Plan Local de l'Habitat), l'aide à l'amélioration de l'habitat et le logement d'urgence.

Val d'Amboise a pris en charge en 2007 le Foyer de Jeunes Travailleurs, tandis que les Deux Rives prévoient la réhabilitation d'immeubles des communes membres destinées au logement, ainsi que la mise en place d'un observatoire du logement, la construction de logements locatifs et la recherche du maintien dans les communes rurales des jeunes et des personnes âgées.

Il nous semble que la politique logement de la future intercommunalité peut reprendre l'ensemble de ces compétences, en se fixant des objectifs chiffrés plus importants, considérant l'urgence qui existe en matière de logement. La compétence de logement d'urgence doit aussi être activée pour que notre territoire ait une réponse digne en la matière. La création d'un service logement par l'intercommunalité doit également être étudiée. Il serait à la fois l'interface avec les communes et les bailleurs sociaux, assurerait le suivi des conventions avec le FJT et le logement d'urgence (avec délégation associative de type Croix Rouge) et le suivi des dossiers de demande de logements.

Le syndicat intercommunal des gens du voyage, qui regroupe déjà toutes les communes du canton d'Amboise pourrait se fondre dans la nouvelle intercommunalité qui en reprendrait toutes les compétences. Cela permettrait de simplifier les structures administratives et donnerait davantage de poids à la démarche portée aujourd'hui avec difficulté par le syndicat, en matière d'aménagement digne du terrain dit des Iles (à Pocé-sur-Cisse).

11. Les équipements sportifs, la politique sportive

Les Deux Rives prévoient la compétence « construction, entretien, réhabilitation et gestion d'équipements sportifs d'intérêt communautaire ». Val d'Amboise n'a pas cette compétence. Il nous semble qu'il convient de définir plus précisément la notion d'intérêt communautaire. Une salle de sport destinée aux seules associations de la commune n'est sans doute pas d'intérêt communautaire. En revanche, une piscine comme celle d'Amboise qui accueille les scolaires et les habitants de toutes les communes correspond à cette définition. Nous souhaitons que la future intercommunalité prenne cette compétence.

Les Deux Rives envisagent aussi la mise en place de partenariats en matière sportive. Là aussi, la question de l'intérêt communautaire doit être définie afin que l'intercommunalité ne soit pas le lieu de tous les échanges avec tous les clubs de toutes les communes ... en revanche, la mise en place de moyens spécifiques, communs à plusieurs pratiques pourrait être de compétence communautaire : outils de promotion, matériels, médecine sportive.

12. La voirie d'intérêt communautaire

Sont considérées comme d'intérêt communautaire les voiries qui supportent la circulation correspondant à davantage que les habitants de la commune dans laquelle elles sont implantées. C'est le cas des voiries des zones économiques de compétence intercommunale, c'est aussi le cas (pour Val d'Amboise) de la cité scolaire qui accueille des enfants de toutes les communes. Les Deux Rives ont ajouté les entrées de bourg, les traversées de bourgs et de hameaux.

Nous proposons qu'un relevé précis des voiries concernées soit établi, ainsi que leur état actuel et les éventuels travaux à envisager. Pourraient être transférées les voies qui sont en bon état et ne nécessiteront pas d'interventions lourdes. Pour les voiries nécessitant des travaux importants, il convient d'évaluer au préalable la capacité financière de l'intercommunalité à intervenir au-delà du simple entretien afin de ne pas créer de « coquille vide ».

13. Les transports

Cette question, nous l'avons dit plus haut, est tout à fait centrale. Elle concerne tout autant les habitants d'Amboise que ceux des autres communes ; elle participe pleinement de la double démarche du développement durable et de l'aménagement du territoire ; elle répond par exemple au souhait des communes les plus excentrées de voir leurs habitants ne pas partir vers les villes.

Nous proposons que l'intercommunalité prenne en compétence le transport, qui regroupe à la fois : le transport scolaire pour le secondaire et le primaire, le transport urbain, le transport entre les communes, le transport afin de desservir les équipements intercommunaux (les transports permettant aux scolaires d'aller à la piscine pourraient ainsi passer en compétence intercommunale).

14. Le CISPD

Parallèlement à cette nouvelle définition de la démarche intercommunale, la création d'un CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) est aussi l'un de nos souhaits. Financé par l'intercommunalité, il permettrait la mise en œuvre de projets passant de la dimension amboisienne (via l'actuel CLSPD) à l'échelle intercommunale.

Ce CISPD aurait pour cadre les textes réglementaires, pour participants les représentants des communes et de l'Etat et pour ambition la baisse de la délinquance par une politique de prévention adaptée, à travers des actions de terrain et des communications ciblées.

Cette nouvelle intercommunalité que nous appelons de nos vœux prendrait alors davantage de sens, à travers des objectifs communs à l'échelle du territoire, à travers une ambition de développement des services à la population, d'amélioration du cadre de vie, de recherche de l'équilibre dudit territoire.

Des outils pour mener à bien notre politique

Toute cette politique implique, bien entendu des moyens. Ce qui implique à la fois un personnel compétent et motivé, un budget sain permettant des interventions programmées en fonction des priorités définies tant en investissement qu'en fonctionnement, mais encore des ressources stables et diversifiées.

Le personnel : considéré, équipé, sécurisé, formé

Le personnel municipal, parfois cité par certains comme une charge ou envisagé comme une variable d'ajustement budgétaire, est avant tout pour nous le premier des atouts permettant la mise en œuvre d'une politique. Mais ce personnel doit être formé, équipé et considéré pour ce qu'il est, métier par métier.

Si nous n'avons pas augmenté le nombre des agents titulaires (nous sommes toujours à 200 comme lors de notre arrivée), leur répartition a changé avec la création de certains services (jeunesse, informatique, qualité) et la montée en compétence qui a permis des gains de productivité. Ainsi, nous avons acquis un important parc informatique, ainsi que des logiciels adaptés à chacun des métiers, qui ont permis d'accélérer certains travaux fastidieux, laissant la possibilité aux agents de se concentrer sur des tâches plus intéressantes.

Nous avons aussi, pour la première fois, mis en place un véritable plan de formation avec des moyens financiers importants. Cela crée la motivation, permet de progresser et de s'épanouir dans son travail. Bénéficier d'une formation est une chance, tant pour l'agent que pour la collectivité.

Et puis nous avons mis en place un comité paritaire d'hygiène et de sécurité, avec des agents qui ont pour mission l'évaluation des risques professionnels. Cela permet d'aboutir à des recommandations quant aux conditions de travail, aux procédures et aux équipements. Nous avons également fait le choix d'un suivi du personnel par l'IRSA qui propose une gamme de services médicaux bien supérieure à ce qui existait avec l'ancien système.

Nous continuerons dans cette logique de stabilité de l'effectif, de montée en compétence via la formation et de reconnaissance des agents dans des métiers extrêmement divers.

La maîtrise budgétaire

Il est indispensable de maîtriser le budget de la commune, afin de conserver des marges d'action dans l'ensemble des domaines d'intervention de la Ville. Cette maîtrise du budget implique une veille de tous les instants, mais nécessite aussi d'aller souvent à la négociation sur les montants, les taux, les durées, les prestations servies. Nous avons aussi insufflé une nouvelle approche qui consiste à ne pas considérer que tout euro voté doit être dépensé, mais au contraire que chaque économie réalisée aujourd'hui permettra d'agir mieux demain.

La maîtrise budgétaire fait ainsi partie des moyens d'action qui participent d'un cercle vertueux. Cela permet de respecter désormais des délais de paiement des fournisseurs ramenés de plusieurs mois à quelques semaines. Elle est aussi un outil qui, couplée à la prospective, permet à la Ville d'améliorer sa trésorerie ; les lignes de trésorerie, votées chaque année par prudence si les finances venaient à être en difficulté, n'ont d'ailleurs jamais servi.

La maîtrise budgétaire, c'est aussi intégrer l'ensemble des données financières afin de faire les bons choix de gestion.

Cette approche a ainsi permis à la Ville de diminuer d'un quart la durée de remboursement de la dette. Nous avons ainsi, tout en empruntant plus pour investir plus au bénéfice des amboisiens, réussi à désendetter largement la commune en peu d'années.

Nous continuerons à maîtriser le budget avec une attention quotidienne et à le considérer comme un outil au service de nos actions.

Les ressources : subventions, conventions, contrats, impôts

Il est aussi indispensable d'optimiser les ressources budgétaires de la commune, particulièrement dans un contexte global qui tend à étrangler les collectivités locales. Les ressources de la Ville sont constituées à la fois des dotations de l'Etat, des subventions et participations de la Région, du Département et d'autres organismes, des emprunts déjà évoqués, de la facturation des services à la population (centre de loisirs, cantine, spectacles, occupation du domaine public, etc ...), des reversements de taxe professionnelle de Val d'Amboise et des impôts et taxes.

Depuis plusieurs années, l'Etat diminue ses contributions aux Villes, aux Départements et aux Régions ainsi qu'aux CAF et aux associations. Par ailleurs, la décentralisation, dont l'essence a un intérêt incontestable pour le citoyen en termes de proximité, se traduit par des transferts peu ou pas compensés, qui pèsent aussi sur les finances des collectivités locales. Par rebond, la Région et le Département diminuent leurs participations aux projets de communes. Il en va désormais de même pour la CAF. Dans le même temps, de nombreuses associations, également dans la difficulté, se tournent vers ... les communes !

Dans ce contexte, nous nous devons d'utiliser tous les moyens à notre disposition pour maintenir une qualité de services aux habitants. C'est ainsi que nous avons enclenché la signature de contrats et de conventions qui permettent d'obtenir des cofinancements de nos partenaires : le contrat ville moyenne avec la Région, le contrat temps libres avec la Caf, le contrat urbain de cohésion sociale avec l'Etat, le Département, la Région, la Caf, Val d'Amboise, l'Opac, Touraine Logement et la Caisse des Dépôts et Consignations, le contrat éducatif territorial jeunesse et sports avec l'Etat, le contrat de saison culturelle avec la Région, le contrat de bibliothèque associée au département avec le Conseil Général ... tous ces contrats, qui n'avaient pas été mis en œuvre avant notre arrivée, sont autant d'outils de cofinancement qui permettent de limiter l'effort fait directement par les amboisiens, dans ce contexte difficile. Les positions de conseiller général et de conseillère régionale permettent aussi de porter la voix d'Amboise de façon prioritaire dans ces instances.

Et puis, les impôts locaux sont la dernière piste de ressources financières pour la Ville d'Amboise. La dernière, parce qu'il n'est jamais agréable d'annoncer une hausse de la contribution demandée aux habitants. Nous avons dû le faire, par responsabilité. Chacun comprend bien que lorsque les recettes sont en baisse (de l'Etat pour l'essentiel, mais aussi la stagnation des recettes de taxes professionnelles sur les bases de 2002), que les dépenses courantes augmentent (la Ville subit l'inflation comme l'ensemble des citoyens), que des travaux urgentissimes doivent être conduits et que la recette d'impôts n'a pas été revalorisée depuis de nombreuses années, il reste peu d'alternative à une équipe municipale.

Nous aurions pu, comme nos prédécesseurs, ne pas toucher aux taux en appliquant les mêmes recettes : vendre le patrimoine communal et assumer une baisse de la qualité du service rendu en limitant les moyens d'actions (pas de remplacement des départs, pas de plan de formation, des équipements vieillissants, des bâtiments en état pitoyable ...). Nous avons fait un autre choix : celui, impopulaire, de la responsabilité. Le seul tenable, sauf à agir en démagogue. La vérité, c'est que le système qui prévalait jusqu'à 2001 avait atteint ses limites et que, quelle qu'ait été l'équipe élue alors, elle n'aurait pas pu échapper à cette hausse des impôts. Aujourd'hui, le rattrapage de ces années d'irresponsabilité est fait.

Pour les années prochaines, nous avons déjà évoqué les pistes d'équilibre financier, à travers le transfert de compétences vers l'intercommunalité qui permettra de bénéficier des seules ressources provenant de l'Etat qui soient encore en hausse ; ces compétences, assises sur des recettes plus dynamiques que celles de la commune, permettront de freiner la hausse des dépenses communales. Nous pourrons limiter l'évolution des impôts locaux à celle de l'inflation définie par l'Insee.

Le souci de l'information, de la transparence

Il ne suffit pas de travailler dans l'intérêt de la commune. Nous considérons que cela doit se faire en toute transparence et que les Amboisiens doivent pouvoir être informés de l'ensemble des décisions prises, des dispositifs en place, des travaux et de leur déroulement. L'information est due aux habitants : nous avons mis en œuvre tous les moyens pour que chacun puisse la recevoir. Cette information, c'est vrai, demande du travail et donc du personnel dédié. Mais nous sommes au XXI^{ème} Siècle et il serait inenvisageable de revenir en arrière et de limiter l'information à un bulletin par trimestre et une plaquette l'été.

Et puis l'information, c'est aussi la promotion de la Ville à travers les animations qui s'y produisent, en direction de ceux qui n'habitent pas la Ville, à travers des supports départementaux ou régionaux. Informer à l'extérieur d'Amboise sur les marchés, les animations sportives, la saison culturelle, la patinoire, les festivals ... c'est aussi permettre à ces personnes de venir à Amboise et de participer ainsi de la dynamique économique et commerciale de la ville.

Les bulletins d'information

Nous avons modifié le bulletin communal, baptisé depuis 2001 « La Ville et vous », de manière à ce qu'il puisse être très informatif, avec dans chaque numéro un dossier d'actualité, le point sur les décisions prises en conseil municipal, des rencontres avec les acteurs de la vie locale et des photographies qui reflètent la vivacité de la commune. Le bulletin communal intègre aussi désormais les prises de parole de la majorité municipale et de l'opposition.

A ce bulletin, s'ajoute depuis 2002 le journal proposé par le conseil municipal des jeunes, baptisé dans un premier temps « le CMJ agit » et depuis deux ans le « Bah voilà ». Destiné aux jeunes de la commune, il reprend à la fois les activités, actions et projets du conseil des jeunes, mais aussi un agenda des activités proposées aux jeunes par les associations locales.

Chaque mois s'ajoute une lettre recto verso en une couleur. Ce document, plus réactif plus centré sur l'actualité, se veut un complément d'information. Il permet à chacun d'avoir des informations pratiques, un agenda des sorties, un retour sur les faits marquants du dernier mois.

Les guides, les plaquettes

Nous avons modifié le guide pratique de la Ville et en avons créé d'autres. Le guide pratique, plus épais, plus complet, toujours largement financé par la publicité, comporte des rubriques supplémentaires, qui vont bien au-delà du répertoire d'acteurs communaux. Depuis 2007, à la demande de la coordination sociale communale, le guide a aussi intégré des informations pratiques destinées aux personnes en difficulté, qui leur permettent d'avoir des repères supplémentaires. Ce guide paraît au printemps tous les ans.

La Ville et le Point Information Jeunesse ont créé en 2004 le « guide des jeunes ». Destiné prioritairement aux 12 / 25 ans, il est en réalité utilisé par de nombreuses familles. Le guide est composé d'informations relatives aux loisirs, à la formation, à l'emploi, à la santé, au logement, à la vie associative ... il est remis à jour tous les deux ans, paraissant à la rentrée scolaire des années paires. Il est diffusé dans les établissements secondaires d'Amboise, à l'ensemble des élèves qu'ils soient amboisiens ou pas.

De son côté, le conseil des sages a publié un « guide des seniors », qui reprend les quelques informations essentielles relatives à la vie quotidienne de nos aînés.

Et puis, nous avons créé ou remis en forme de nombreuses plaquettes qui permettent de donner l'information la meilleure aux habitants. Ainsi, la création de la saison culturelle implique la mise en place d'un guide de cette saison (qui intègre certains rendez-vous culturels des associations locales) ; la création du CMJ a nécessité une plaquette spécifique ; le camping, la moutonnerie, la piscine ont vu la création de plaquettes « présentables » (en lieu et place de simples photocopies à peine lisibles) ; les activités enfance jeunesse de l'été sont aussi présentées dans une plaquette depuis 2005 ; la bourse aux projets fait l'objet d'un support de communication à part entière ; la plaquette des activités d'été a évolué en même temps que le programme lui-même. Toutes ces actions, et bien d'autres, impliquent la mise en œuvre d'une information aux habitants.

Le site internet

Sur www.ville-amboise.fr, chacun peut trouver de l'information remise à jour en permanence concernant les travaux en cours, les nouveautés, l'ordre du jour des conseils municipaux, les rendez-vous culturels, sportifs, patriotiques, économiques mis en œuvre tant par la Ville que par les associations locales. Le site présente également l'ensemble des services communaux, leur rôle, leur fonctionnement. Il intègre aussi la possibilité de prendre la parole sur l'actualité locale. Enfin, chacun peut envoyer un mail aux élus ou aux chefs de service de la commune. Nous sommes passés d'un site figé et sans remise à jour à un site réactif et participatif.

Les travaux

Nous nous y étions engagés ; nous l'avons chaque fois fait : l'information aux riverains et aux usagers de la route lorsqu'il y a des travaux. Cela, en effet, n'existait pas par le passé : des panneaux expliquant ce que l'on fait, pourquoi on le fait, quelles sont les dates des travaux. Ces panneaux, couplés aux communiqués de presse, aux informations de la lettre mensuelle et du site internet, permettent à chacun d'avoir toute l'information sur des travaux qui sont avant tout, toujours, une nuisance temporaire.

A cela s'ajoutent les réunions publiques d'information et d'échanges avec les habitants, ainsi que des communiqués de presse diffusés directement aux habitants des rues concernées par les travaux, les déviations.

Le soutien à la radio locale

Amboise manquait d'un outil audiovisuel moderne. Nous avons soutenu la création de la radio locale « Radio Active », en place depuis 2004. Cette radio permet à chacun de s'exprimer, de prendre la parole ; elle est aussi un vecteur supplémentaire d'informations qui a l'avantage d'entrer dans les foyers et les véhicules gratuitement. La radio définit sa ligne éditoriale et reçoit à son antenne les élus de toutes les communes toutes appartenances confondues. Nous considérons qu'au-delà de l'information, elle est un outil de citoyenneté bienvenu dans un territoire comme le nôtre.

Nous poursuivrons nos efforts en matière d'information parce qu'il est indispensable que chacun sache ce que projette et propose la Ville, puisse participer aux réunions publiques, questionner et interpeller lors de ces réunions ou via le site internet. Et puis, l'information, c'est aussi le pouvoir ; en démocratie, être informé au mieux c'est pouvoir exercer au mieux ses droits de citoyens.

Amboise aujourd'hui et demain

Nous travaillons pour l'intérêt général des amboisiennes et des amboisiens. Cet intérêt général n'est pas constitué par l'addition des intérêts particuliers de chacun. Cela s'appellerait clientélisme et électoralisme. Tel n'est pas notre ambition pour Amboise. Nous avons trop de considération pour nos concitoyens pour penser que seul leur propre sort les intéresse.

Un travail qui s'inscrit dans le temps

Chaque jour apporte son lot d'urgences auxquelles il nous faut répondre sans tergiverser. Cela fait partie de notre travail. Mais l'essentiel de nos actions, au-delà des réparations et réponses du quotidien, c'est l'anticipation de ce que sera Amboise demain et la mise en œuvre d'actions et d'investissements comme autant de réponses.

Après un mandat (2001 – 2008), nous avons le sentiment d'avoir ouvert tous les dossiers, d'avoir sorti tous les « cadavres » qui reposaient dans les placards, sans exception. Ainsi, le dossier de l'église Saint-Florentin, celui de la rue Bretonneau, le carrefour du Bout des Ponts, le quartier de la Verrerie la question de la politique jeunesse, celle de la culture, de la politique de la ville, le lourd chantier des déchets et de leur traitement, la mise à niveau de l'outil de travail communal, la formation des agents, la création d'un nouveau cimetière ... autant de dossiers totalement passés sous silence pendant des années.

Mais pour autant de travail, de remise à niveau, un mandat ne suffit pas. Le travail engagé implique encore plusieurs années de travail. Après deux mandats, nous pensons que tous ces chantiers auront une traduction concrète et visible pour tous. Ces chantiers se compléteront par d'autres, que nous avons ouverts mais pas concrétisés de façon satisfaisante, notamment l'intercommunalité et les transports urbains. Le nouveau mandat sera l'occasion de les mener à bien, comme nous l'avons fait pour les autres travaux.

La volonté d'être utiles et efficaces

Nous avons la volonté d'être utiles aux amboisiennes et aux amboisiens. Etre utiles, cela revient à se poser chaque jour et avant chaque décision la question « quoi, à qui cela va servir ? » ou « sera-ce utile ? ». Cette notion d'utilité nous guide, tout en sachant que ce qui est utile à certains ne l'est pas à d'autres, ce qui implique des choix permanents.

Et puis l'utilité, c'est aussi une belle définition des services publics comme des services rendus au public. Les agents municipaux partagent avec nous ce goût du service rendu qui est notre raison d'être.

Mais nous recherchons aussi l'efficacité. Parce qu'il y a des urgences et qu'il n'est pas possible de s'appesantir ici sans retarder là-bas. L'efficacité aussi parce que nous travaillons avec des deniers publics dont chacun doit être utilisé pour le bien commun.

Pour guider nos choix, pour être plus efficaces, nous faisons appel régulièrement à des études. Parfois considérées comme non productives, elles nous évitent de nous égarer, font appel à des spécialistes pour éclairer nos décisions. Ces études sont précisément des facteurs d'utilité et d'efficacité de l'action publique.

Nous continuerons à essayer de garder cette volonté au cœur de nos réflexions et de nos actions. Le pluralisme qui caractérise notre équipe d'aujourd'hui comme celle de demain est un gage de cette volonté renouvelée.

Un travail toujours partagé : commissions, réunions publiques ...

Toujours dans la logique d'utilité et d'efficacité, nous avons souhaité dès avant le début de notre mandat, un travail non seulement en transparence mais aussi en partenariat. Ne pas travailler seuls est une obsession à la fois parce que c'est un moyen de ne pas se couper de la volonté et de l'avis des habitants et parce que l'on réfléchit toujours mieux à plusieurs.

C'est ainsi que nous avons accéléré le rythme des commissions communales, service par service, en jouant pleinement le jeu du débat tant avec la majorité qu'avec l'opposition. Accélération, malgré la montée en charge des commissions de Val d'Amboise auxquelles nous nous devons d'être aussi présents, concernant les compétences de l'intercommunalité.

Au-delà des conseils municipaux, plusieurs réunions en commission générale (conseil municipal non public) ont eu lieu pour évoquer des dossiers structurants pour Amboise. Ces réunions en commission générale permettent à l'ensemble des élus d'Amboise de partager un niveau d'information commun sur un thème important. Leur dimension non publique permet une qualité d'échanges et une dimension constructive que l'aspect parfois théâtral de l'interpellation en conseils municipaux n'offre pas.

Le conseil municipal des jeunes et le conseil des sages sont aussi des lieux d'expression collective dans le sens de l'intérêt général, avec des points de vue différents et complémentaires à ceux des élus. Ils permettent d'enrichir le débat, d'échanger encore davantage et, là aussi, d'éclairer les choix faits pour la Ville. Ces deux conseils qui n'existaient pas avant 2001, continuent leurs travaux et nous souhaitons qu'ils perdurent ces prochaines années.

Il convient d'y ajouter la commission extra municipale des sports qui a permis d'associer les associations sportives locales à la politique des sports mise en œuvre par la ville et de partager les ambitions et difficultés. De ces concertations sont nés la mise à disposition d'un minibus le week-end, les critères de subventions aux clubs, la remise à niveau du centre médico sportif.

Nous irons au-delà avec l'organisation régulière de journées portes ouvertes de la Mairie pour que chacun puisse mieux appréhender le fonctionnement des services communaux.

Dans la même logique de démocratie participative, qu'elle associe les habitants et / ou les partenaires, ajoutons la commission consultative des services publics, les commissions du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance, de celles de l'action parentalité menée avec la caisse d'allocations familiales à Malétrenne / Plaisance. Nous souhaitons poursuivre cette association permanente des habitants avec, par exemple, la mise en place de conseils de quartiers et la création de fonds de participation des habitants.

Pour que les nouveaux habitants se sentent plus rapidement chez eux à Amboise, nous les accueillerons à travers deux journées spéciales chaque année, nous créerons à leur attention un livret d'accueil et de bienvenue.

Un travail d'équipe, en confiance

Nous considérons que seul le travail en équipe permet une efficacité optimale. Si certaines équipes fonctionnent selon un modèle pyramidal, nous avons au contraire fait le choix de délégations claires permettant une bonne répartition des tâches et des compétences. Ce travail d'équipe, en cohésion complète, permet des avancées simultanées dans tous les domaines.

Bien entendu, il convient chaque année, à partir du travail et des propositions fournis par chacun, d'arbitrer, d'effectuer des choix, de définir des priorités. Mais là aussi, les programmations se font collectivement et les choix cruciaux sont des choix partagés.

Ce travail en équipe et ces délégations effectives ne peuvent exister que parce que la majorité travaille en confiance. Cet aspect des choses est essentiel pour que chacun avance et que la Ville bouge. Demain, si les électeurs nous font à nouveau confiance, nous poursuivrons notre travail dans cette même logique de décisions collectives et de choix partagés.

Ensemble, nous ferons plus !

Christian GUYON
Février 2008